



PRO  **ACTIV**[®]



Mode d'emploi Carnet d'entretien

HUSK-E
Handbike adaptatif

Sommaire

1	Avant-propos	4
2	Explication des symboles	4
3	Conformité / autres informations	4
3.1	Classification	4
3.2	Conformité	4
3.3	Fabricant	4
4	Étendue de la livraison et contrôle du produit à la réception	4
5	Avant-propos	5
6	Usage prévu et indication	6
7	Utilisation conforme	6
8	Données techniques	7
8.1	Système de propulsion	7
8.1.1	Consigne générale	7
8.1.2	Autonomie	7
8.1.3	Vitesse	8
8.2	Capacité ascensionnelle	8
8.3	Poids du produit	8
8.4	Poids de charge	8
8.5	Hauteur des obstacles et rayon de braquage	8
8.6	Équipement de base et dimension	9
8.7	Durée de vie	9
9	Plaque signalétique et marquages sur le produit	9
10	Mise en service et remise en main	9
11	Prise en main du produit et de l'environnement	10
12	Avant tout déplacement / utilisation – consignes de sécurité	10
13	Pendant le déplacement / l'utilisation – consignes de sécurité	11
14	Consignes de sécurité relatives aux obstacles	13
15	Consignes de sécurité relatives aux zones dangereuses et aux situations à risque	13
16	Arrêt du déplacement	14
17	Après le déplacement / l'utilisation – consignes de sécurité	14
18	Adaptateur & adaptation	14
19	Roue d'entraînement et pression des pneus	14
20	Éléments de fonction	15
20.1	Béquille	15
20.1.1	Position active et passive	15
20.1.2	 Réglage en hauteur de la béquille	16

20.2	Axe de pédalier et manivelle.....	17
20.2.1	Position assise	17
20.2.2	Rabattement de l'axe de pédalier	17
20.2.3	Position du pédalier	18
20.2.4	Longueur de la manivelle et écartement des poignées	20
20.3	Poignées	20
20.4	Dérailleur.....	21
20.4.1	Dérailleur.....	21
20.4.2	Moyeu à vitesses intégrées	22
20.4.3	Option de commande au menton pour dérailleur ou moyeu à vitesses intégrées	22
20.5	Freins	22
20.5.1	Frein à disque	23
20.5.2	Frein stationnement	23
20.5.3	Frein à rétropédalage avec moyeu à vitesses intégrées Shimano Di2	23
20.5.4	Frein à rétropédalage mécanique PRO ACTIV avec fonction de roue libre des manivelles	23
20.6	Bloc batterie	24
20.6.1	Consignes générales	24
20.6.2	Dispositif de changement de position pour double batterie.....	25
20.6.3	Retrait et insertion de la batterie sur support de double batterie.....	26
20.7	Système de propulsion	27
20.7.1	Mise sous tension et hors tension	27
20.8	Éclairage	27
20.9	Sonnette.....	28
20.10	Porte-bagage	28
20.11	Instructions du fabricant	29
21	Stockage.....	29
22	Transport	30
22.1	Prise en toute sécurité du produit.....	30
22.2	Transport d'une personne dans un véhicule	30
22.3	Sécurisation du produit dans le véhicule (sans personne).....	30
22.4	Transport dans un avion	31
23	Dysfonctionnements.....	31
24	Nettoyage et entretien	31
25	Maintenance	32
25.1	Consignes générales	32
25.2	Plans de maintenance	33
25.3	Justificatifs de maintenance.....	33

26 Élimination et recyclage	33
27 Recyclage	34
28 Garantie	34
29 Responsabilité	35
30 Annexe : Couples de serrage et indications sur le blocage	36
31 Annexe : Passeport pour les dispositifs médicaux / certificat de formation	37
32 Annexe : Procès-verbal de réception	38
32.1 Critères requis pour l'autorisation d'utilisation	38
32.2 Liste d'inspection pour la formation de l'utilisateur	39
33 Annexe : Listes d'inspection	40



Les instructions suivantes doivent être mises en œuvre uniquement par le revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou par PRO ACTIV.



Pour les personnes malvoyantes, ce document est disponible au format PDF sur le site www.proactiv-gmbh.eu/fr/. La police peut y être agrandie grâce à la fonction de loupe.

1 Avant-propos

Chère cliente, cher client,

Nous vous félicitons pour l'achat de votre nouveau produit PRO ACTIV. Vous venez ainsi de faire l'acquisition d'un produit de qualité, spécifiquement conçu pour répondre à vos besoins. Nous avons rassemblé ci-dessous quelques instructions pour une utilisation correcte et sûre de l'appareil. Nous vous remercions de bien vouloir lire cette notice avant d'utiliser le produit.

Le présent mode d'emploi décrit les équipements standard. Au cas où vous auriez installé des solutions personnalisées ou des équipements non standard sur votre produit, veuillez vous adresser à votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou à la société PRO ACTIV en cas de questions sur son maniement.

Le mode d'emploi, toujours dans sa dernière version, peut être téléchargé en format PDF dans notre rubrique de téléchargement sur www.proactiv-gmbh.eu/fr/.

Nous sommes à votre entière disposition si vous avez d'autres questions relatives à ce produit ou à un autre de notre gamme.

Nous vous souhaitons toujours une bonne route et la plus grande mobilité.

Votre équipe PRO ACTIV

2 Explication des symboles

Les symboles utilisés dans ce mode d'emploi ont les significations suivantes :



Fabricant



Mises en garde et consignes de sécurité



Numéro de série

3 Conformité / autres informations

3.1 Classification

Le handbike adaptatif HUSK-E (ci-après désigné « Produit ») est considéré comme un produit de classe I.

3.2 Conformité



La société PRO ACTIV Reha-Technik GmbH déclare en tant que fabricant que le produit concerné est un produit de la classe I et qu'il répond aux exigences de l'ordonnance européenne sur les produits médicaux (2017/745).

La présente déclaration perd toute validité en cas de modification du produit sans le consentement de la société PRO ACTIV Reha-Technik GmbH.

3.3 Fabricant



PRO ACTIV Reha-Technik GmbH

Im Hofstätt 11

D-72359 Dotternhausen

Tél. +49 7427 9480-0

Fax +49 7427 9480-7025

E-mail : info@proactiv-gmbh.de

Web : www.proactiv-gmbh.eu/fr/

4 Étendue de la livraison et contrôle du produit à la réception

Le produit doit être utilisé exclusivement avec l'adaptateur fourni par la société PRO ACTIV et adapté au fauteuil roulant.

La livraison inclut le produit avec l'équipement spécifié dans la commande, mais aussi la ou les batteries, l'écran / la console de commande, le chargeur et les modes d'emploi, y compris le certificat de formation / le procès-verbal de réception et les listes d'inspection. L'équipement de base est décrit au chapitre « Données techniques ». En fonction de votre commande, le produit est équipé d'autres accessoires recommandés, notamment des poignées spéciales ou des roulettes de manœuvre.

Veillez vérifier l'intégrité de la livraison dès la réception de votre produit.

Le produit a été testé avant l'expédition afin de garantir son parfait état de fonctionnement et est emballé dans des cartons spéciaux.

Toutefois, veuillez vérifier le produit dès sa réception, de préférence en présence du livreur pour détecter d'éventuels dommages liés au transport. Si vous pensez que des dommages sont survenus pendant le transport, prenez les dispositions suivantes :

1. Réalisation d'un constat en présence du livreur - Documentation photographique du produit emballé et du produit déballé avec des photos détaillées des dommages subis par le produit.
2. Établissement d'une déclaration de cession - vous cédez au porteur toutes les créances découlant de ce dommage.
3. Envoi de l'exposé des faits / de la documentation photographique, du bon de livraison et de la déclaration de cession à PRO ACTIV.

Si ces instructions ne sont pas respectées ou si des dommages sont signalés après la réception, ces derniers ne pourront pas être reconnus.

PRO ACTIV examinera alors le dommage et discutera avec vous de la suite de la procédure (envoi de pièces de rechange, retour du produit à PRO ACTIV pour une réparation complète, etc.).

5 Avant-propos

Avant de prendre la route, familiarisez-vous avec le présent mode d'emploi et le mode d'emploi du fauteuil roulant et observez en particulier l'ensemble des consignes de sécurité et des mises en garde qu'ils contiennent.

Faites-vous conseiller, ainsi que les personnes vous assistant, par vos thérapeutes et médecins sur les actions que vous pouvez effectuer avec le produit en fonction de votre capacité momentanée avant de l'utiliser.

 N'effectuez en aucun cas avec ou sur le produit des actions que vous n'avez pas apprises et que vous ne maîtrisez pas.

Bénéficiez également, ainsi que les personnes vous assistant, de conseils auprès de vos thérapeutes et médecins ainsi que de votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation concernant l'utilisation et les réglages de votre produit ainsi que les accessoires de sécurité disponibles (par ex. sangle pectorale et ceinture de maintien du bassin).

 Les conseils des médecins, des thérapeutes et du revendeur spécialisé en matériel de réadaptation doivent être strictement respectés en ce qui concerne les accessoires de sécurité indispensables.

 Si vous avez des doutes quant au maniement du produit ou si des défaillances techniques surviennent, veuillez vous adresser à votre revendeur en matériel de réadaptation ou à PRO ACTIV avant toute utilisation.

 Durant l'utilisation du produit, vous devez continuer à respecter les consignes décrites dans le mode d'emploi du fauteuil roulant. Les données relatives aux valeurs limites ne doivent en aucun cas être dépassées. En présence de valeurs divergentes dans les deux modes d'emploi, prenez en compte la valeur limite la plus petite.

 À la livraison, le logiciel de commande est programmé de façon à répondre aux exigences légales d'une propulsion Pedelec. En cas de modifications apportées au logiciel, il convient de veiller à ce que ces exigences soient toujours satisfaites.

 Ne laissez jamais le produit sans surveillance, qu'il soit en marche ou à l'arrêt. Si toutefois cela s'avère impossible, veuillez noter que le retrait de la ou des batteries permet d'éviter toute utilisation non autorisée.

 Sécurisez le produit contre une utilisation involontaire et le vol.

 Assurez-vous que la combinaison de votre produit avec les dispositifs d'autres fabricants garantit le bon fonctionnement des différents composants et de l'unité ainsi formée. Des informations sur l'adéquation de la combinaison sont disponibles auprès des fabricants des autres composants ou auprès de votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation.

 Le produit contient des petites pièces qui peuvent éventuellement présenter un risque d'étouffement pour les enfants.

 En cas de déplacement dans des espaces publics et sur des places, des routes et des chemins publics, le fauteuil roulant doté du produit adapté doit présenter un équipement conforme aux exigences du Code de la Route.

 L'utilisation du produit est autorisée uniquement avec l'adaptateur dont l'utilisation est autorisée pour cela. Les restrictions relatives au poids doivent être respectées. L'utilisation de la version Heavy Duty du produit est autorisée uniquement avec la version Heavy Duty de l'adaptateur.

6 Usage prévu et indication

Ce produit est combiné en tant que handbike adaptatif manuel à assistance électrique à un fauteuil roulant à propulsion musculaire afin que l'utilisateur du fauteuil roulant conserve une mobilité et une autonomie maximales ou puisse les accroître. Le système de propulsion électrique renforce le mouvement de pédalier que l'utilisateur effectue activement avec ses bras et facilite ainsi son déplacement.

Indications : Handicap de marche ou limitation de la capacité de marche en raison d'une paralysie, de la perte d'un membre, d'un défaut/déformation d'un membre, de contractures ou de lésions articulaires, de troubles neurologiques et musculaires.

Contre-indications : Maladies dégénératives du système musculaire dont l'évolution est accélérée par l'épuisement des muscles des

bras et du tronc qui sont utilisés (par ex. dystrophies et atrophies musculaires) et troubles épileptiques qui les accompagnent (les dispositions légales quant à l'absence de crises sont valables ici pour l'autorisation de participer à la circulation routière).

En complément et pour des raisons de sécurité, seules sont autorisées à utiliser le produit les personnes qui :

- sont en mesure de mouvoir et de coordonner les mains, les bras et la tête (lorsque l'assistance au démarrage et le dérailleur sont actionnés avec le menton en cas de défaillance de la fonction des mains) et ainsi capables d'actionner tous les éléments de commande et d'exécuter entièrement et sans restriction les mouvements de direction pendant le déplacement ;
- sont en état physique, psychique et visuel d'utiliser l'appareil en toute sécurité, quelle que soit la situation, et de répondre aux exigences qu'implique la circulation routière. Dans le cas d'enfants ou de personnes souffrant de déficiences mentales, motrices importantes ou visuelles, les accompagnateurs peuvent assurer la sécurité routière nécessaire par représentation et accompagnement.
- ont été formées au maniement du produit par le revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou la société PRO ACTIV.

7 Utilisation conforme

Ce handbike adaptatif est conçu pour être utilisé à l'extérieur, sur des chemins goudronnés et suffisamment durs pour garantir la stabilité du produit et une adhérence suffisante de celui-ci lors de la traction et du freinage. Pour son utilisation à l'intérieur, l'espace disponible doit être suffisant pour les manœuvres. Évitez de vous déplacer par mauvais temps (par ex. lors d'une tempête) afin d'éviter des risques imprévisibles. Ce produit se distingue par l'axe de pédalier réglable sans outil, qui permet de régler deux

positions de conduite, une position d'adaptation et un rabattement complet.

La charge remorquée maximale autorisée pour la version standard du produit est généralement de 140 kg. La charge utile maximale autorisée est de 10 kg pour les deux versions. Des fabrications personnalisées peuvent être conçues pour une charge supérieure qui doit alors être inscrite sur la plaque signalétique. Veuillez noter que la charge limite inscrite sur la plaque signalétique ne doit pas être dépassée, même lors de transports d'objets.

Équipement recommandé :

Le fauteuil roulant doit être équipé d'une extension d'empattement, dont la charge maximale autorisée doit être respectée. Avant la conduite avec la combinaison, les roues du fauteuil roulant doivent être placées dans l'extension d'empattement. Une répartition optimale du poids est ainsi obtenue entre la roue d'entraînement du produit et les roues du fauteuil roulant. Le risque de patinage de la roue du produit est ainsi réduit dans les côtes.



Figure 1 : Extension d'empattement amovible

Équipement recommandé :

Le fauteuil roulant peut être équipé d'un frein anti-recul et celui-ci peut être activé avant le déplacement dans des côtes. Le frein anti-recul peut également s'employer lorsque l'extension d'empattement est utilisée sur le fauteuil roulant.



Figure 2 : Frein anti-recul

L'utilisation conforme du produit est la condition essentielle pour un fonctionnement en toute sécurité. En principe, le produit ne peut être utilisé que pour les applications qui sont énumérées et décrites dans ce mode d'emploi. Cela comprend le stockage, le transport, l'entretien/le contrôle et la réparation ainsi que les consignes de sécurité figurant dans les chapitres respectifs de ce mode d'emploi.

8 Données techniques

8.1 Système de propulsion

8.1.1 Consigne générale

Les données techniques ainsi que les informations et instructions relatives au système de propulsion figurent dans le mode d'emploi du fabricant du système de propulsion.

8.1.2 Autonomie

L'autonomie du système de propulsion varie en fonction du terrain, des conditions de circulation prédominantes et du poids de l'utilisateur. Il est possible d'atteindre les autonomies suivantes lorsque les conditions de circulation sont optimales (parmi lesquelles : application d'une force maximale sur le pédalier par l'utilisateur, terrain plat, batterie(s) chargée(s) à plein, batterie(s) neuve(s), température ambiante de 20 °C, vitesse constante, pression optimale des pneus, pas de vent contraire) et que le poids de l'utilisateur est d'environ 85 kg:

Avec une batterie Shimano 36 V, 14 Ah,
504 Wh : 45 - 75 km

Avec une batterie Shimano 36 V, 17,5 Ah,
630 Wh : 55 - 85 km

Avec une double batterie Shimano 36 V,
14 Ah, 504 Wh : 90 - 150 km

Avec une double batterie Shimano 36 V,
17,5 Ah, 630 Wh : 110 - 170 km

8.1.3 Vitesse

Grâce à l'**auxiliaire de poussée et à l'assistance au démarrage**, il est possible d'atteindre progressivement une vitesse maximale de **4 km/h** sans mouvement de pédalier. Au-delà de cette vitesse, l'assistance moteur prend le relais **uniquement lors d'un mouvement rotatif manuel** du pédalier. L'assistance moteur permet d'atteindre une vitesse maximale de **24,9 km/h**.

8.2 Capacité ascensionnelle

La **capacité ascensionnelle** désigne l'aptitude de l'engin (fauteuil roulant+produit) à gravir une pente. Celle-ci dépend très fortement de la répartition du poids entre les roues du fauteuil roulant et la roue d'entraînement du produit, du poids total de la combinaison et du coefficient de frottement du sol. Lorsque les conditions ne sont pas optimales (par ex. sol glissant par temps humide), la roue d'entraînement peut patiner avant même d'atteindre la capacité ascensionnelle maximale.

Dans des conditions optimales (parmi lesquelles : pression optimale des pneus, roues du fauteuil roulant dans l'extension d'empattement, sol sec, propre et dur), le produit est en mesure de gravir la pente suivante à une vitesse d'au moins 2 km/h :
10 % ou 6°.

Outre la capacité ascensionnelle maximale, la pente que peut gravir la combinaison du fauteuil roulant et du produit dépend également de la puissance de propulsion manuelle de l'utilisateur.

8.3 Poids du produit

Le poids total doit être réalisé dans l'équipement de base à partir de 16,7 kg (une batterie incluse).

8.4 Poids de charge

Poids de charge maximal :

140 kg de poids tracté et 10 kg de charge

Des fabrications personnalisées peuvent être conçues pour une charge supérieure qui doit alors être inscrite sur la plaque signalétique. Dans ce cas, il convient d'utiliser la version Heavy Duty de l'adaptateur correspondant.

Durant l'utilisation du produit, vous devez continuer à respecter les consignes décrites dans le mode d'emploi du fauteuil roulant. Les données relatives aux valeurs limites ne doivent en aucun cas être dépassées. En présence de valeurs divergentes dans les deux modes d'emploi, prenez en compte la valeur limite la plus petite.

8.5 Hauteur des obstacles et rayon de braquage

Hauteur maximale des obstacles

franchissables / surmontables : 10 cm (doit être garanti par un montage / réglage adéquat de l'adaptateur, les roues avant doivent être démontées (→ équipement recommandé du fauteuil roulant : fourches de roues avant avec axe à démontage rapide))

Cette valeur peut toutefois diminuer en fonction des exigences liées au modèle du fauteuil roulant et / ou de ses réglages. Par conséquent, tenez compte des valeurs indiquées dans le mode d'emploi de votre fauteuil roulant ou des restrictions liées aux réglages.

Rayon de braquage :

- env. 4 m sans manœuvre
- env. 2,6 m avec manœuvre (dépend fortement du nombre de manœuvres)

8.6 Équipement de base et dimension

Dans l'équipement de base, le produit comprend une unité de propulsion avec plaque d'arrimage, une béquille et un axe de pédalier réglable / rabattable, des poignées avec dérailleur et frein, un frein à disque hydraulique et un frein stationnement. Le système de propulsion est disponible avec un dérailleur, un moyeu à vitesses intégrées ou un moyeu à vitesses et frein à rétropédalage intégrés. Le produit est également équipé d'un kit d'éclairage et d'un garde-boue.

Dimension HUSK-E :

Hauteur du produit : env. 100 - 110 cm en fonction du réglage de la position de l'axe de pédalier

Largeur du produit : env. 43 - 61 cm (en fonction de l'écartement des poignées ; béquille en position passive)

Écartement des poignées : 40 - 58 cm

Longueur de la manivelle : 155 - 195 cm

8.7 Durée de vie

La durée de vie du produit est de 6 ans.

9 Plaque signalétique et marquages sur le produit

La **plaque signalétique** se trouve à côté de la plaque d'arrimage. Le modèle, le numéro de série et les autres données techniques figurent sur la plaque signalétique.

Pour la prise de contact avec votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou PRO ACTIV concernant votre produit, préparez toujours le numéro de série et l'année de construction figurant sur la plaque signalétique.

PROACTIV		Modell model
PRO ACTIV Reha-Technik GmbH Im Hofstätt 11 D-72359 Dotternhausen www.proactiv-gmbh.de		SN serial number
		 date of manufacture
		max. Zuladungkg max. load
		max. Anhängelastkg max. towed capacity

Marquage CE
« conformité européenne »

Dispositif médical

Fabricant

Respecter le mode d'emploi

Numéro de série

Date de fabrication

Pour leur élimination, les composants électroniques doivent être remis au centre de recyclage prévu par les pouvoirs publics.

10 Mise en service et remise en main

Le produit vous est remis en état prêt à l'emploi par un revendeur spécialisé en matériel de réadaptation, un commercial ou un conseiller produit de la société PRO ACTIV. Celui-ci est chargé de monter sur votre fauteuil roulant (si cela n'a pas encore été fait) les éléments de fixation requis pour accueillir l'adaptateur et les divers accessoires, le cas échéant. Par ailleurs, la béquille est réglée en hauteur correctement.

Il vous explique ensuite en détail le maniement du produit, sur la base des modes d'emploi joints à la livraison. À cette occasion, vous recevrez un certificat de formation et un procès-verbal de remise en main comme justificatifs écrits. De plus, vous recevrez le mode d'emploi et le cas échéant d'autres accessoires. Pour la formation, il est

recommandé de faire appel à une tierce personne qui pourra ensuite apporter son aide dans le cadre du maniement de l'engin en cas de besoin.

Pendant la remise en main, il faudra remplir le certificat de formation (chapitre 31), le procès-verbal de réception, mais aussi les listes d'inspection correspondantes (chapitre 32). Le revendeur spécialisé en matériel de réadaptation est tenu de faire parvenir les documents remplis à PRO ACTIV par e-mail sous la forme d'un fichier, ou au format papier par fax ou par courrier, à des fins d'archivage.

11 Prise en main du produit et de l'environnement

Lors de la première mise en service du produit, déplacez-vous à sa vitesse minimale afin de vous familiariser avec le comportement routier du produit. Adaptez toujours la vitesse et les manœuvres de conduite à vos propres capacités, aux situations extérieures et aux réglementations légales. Très rapidement, vous aurez le sentiment de manier le produit en toute sécurité. Avant de descendre une pente ou de gravir une côte avec le produit, vous devez savoir maîtriser ce dernier en toute sécurité sur le plat. Familiarisez-vous avec la distance de freinage à différentes vitesses.

Faites connaissance avec l'environnement dans lequel vous souhaitez utiliser le produit. Faites attention aux obstacles et apprenez à les franchir ou à les éviter.

Familiarisez-vous avec le Code de la Route, car vous êtes soumis à celui-ci lorsque vous participez à la circulation routière sur la voie publique.

12 Avant tout déplacement / utilisation – consignes de sécurité

 Si vous utilisez votre fauteuil roulant en combinaison avec le produit, vous devez placer les roulettes anti-bascule, le cas échéant, en position passive (cf. mode

d'emploi du fauteuil roulant) ou les enlever. Quand le fauteuil roulant est de nouveau utilisé sans le produit, vous devez remettre les roulettes anti-bascule en position de service pour des raisons de stabilité au renversement vers l'arrière.

 Avant tout déplacement, vérifiez l'état des roues de l'ensemble fauteuil roulant-produit (par ex. inspection visuelle des rayons et des jantes, contrôle de la présence de dommages, de corps étrangers ou de fissures sur les pneus). Si vous avez des doutes quant à son bon fonctionnement, vous ne devez plus utiliser l'ensemble fauteuil roulant-produit. Dans ce cas, adressez-vous à votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou à PRO ACTIV.

 Vérifiez régulièrement la pression des pneus de l'ensemble fauteuil roulant-produit. Tenez compte des indications du fabricant qui sont inscrites sur les pneus. Une pression de gonflage trop faible influence la conduite, l'autonomie et le freinage du produit. De plus, le risque de crevaison augmente.

 Vérifiez avant le départ que le contact de toutes les connexions électriques est correct et que toutes les batteries sont bien fixées dans les supports.

 Avant le début du trajet, vérifiez le bon fonctionnement des freins du produit. Il convient de n'entreprendre aucun déplacement tant que l'ensemble des freins n'est pas opérationnel.

 Avant chaque déplacement, vérifiez la bonne fixation du produit sur l'adaptateur et de l'adaptateur sur le fauteuil roulant. Le produit ne doit pas être utilisé sur le fauteuil roulant si les assemblages ne sont pas solidement fixés. Dans ce cas, adressez-vous à votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou à PRO ACTIV.

 Veillez toujours à ce que vos pieds ne puissent pas glisser de la palette repose-pieds du fauteuil roulant pendant l'utilisation du produit.

 Le produit dispose, en fonction du modèle, de mécanismes de pliage/verrouillage présentant un risque d'écrasements (par ex. pincements des doigts). Par conséquent, les manipulations de ces mécanismes doivent être expliquées par votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation et il vous faudra les tester vous-même sous sa direction.

 Avant chaque déplacement, vérifiez le fonctionnement de l'éclairage à l'avant et à l'arrière, ainsi que l'efficacité des réflecteurs latéraux et arrière. L'éclairage et les réflecteurs doivent être bien visibles durant le trajet et ne doivent pas être masqués par des objets.

 Il est recommandé de n'entreprendre un déplacement qu'avec les batteries chargées en intégralité. En cas de non-respect de cette recommandation, il convient de tenir compte de l'autonomie restreinte lors du calcul de l'itinéraire. Pour le parcours de longues distances, il est recommandé d'emmener une batterie de rechange chargée à plein.

 Pour minimiser le risque de blessures graves à la tête en cas de chute, le port d'un casque est obligatoire en cas de déplacement avec le produit.

 Emmenez toujours avec vous pour la réparation d'une panne de pneu en chemin un kit de réparation et une pompe à air. Une alternative à cela est un spray de réparation remplissant votre pneu avec une mousse durcissante.

13 Pendant le déplacement / l'utilisation – consignes de sécurité

 Le mode d'emploi du fauteuil roulant doit impérativement être observé dans le cadre de l'utilisation du produit.

 Notez que les pièces de votre produit peuvent fortement chauffer lorsque les températures ambiantes sont élevées. À partir de 50 °C, le produit risque d'être endommagé

et, à partir de 40 °C, l'utilisateur risque de se brûler, un risque à ne pas sous-estimer pour les personnes présentant des troubles de la sensibilité. Pour cette raison, le produit ne doit pas être soumis à de telles contraintes thermiques. En cas de dommages aux personnes et aux biens résultant de telles contraintes, aucune responsabilité ou garantie ne sera acceptée par de PRO ACTIV. Certains risques se présentent également lorsque les températures sont très basses.

 Lors de la conduite, du freinage et des manœuvres, tenez toujours les poignées du pédalier à deux mains. Si la situation exige de retirer une main de la poignée, cette manœuvre n'est autorisée que si la vitesse a préalablement été réduite au minimum.

 Réduisez la vitesse dans les virages à un minimum et penchez si possible le haut de votre corps dans le sens du virage.

 Ne vous déplacez pas perpendiculairement à une pente et une montée en raison du risque de basculement.

 Il ne faut aborder les pentes que s'il est possible de contrôler l'ensemble fauteuil roulant-produit en toute sécurité à l'aide des systèmes de direction et de freinage du produit.

 Ne vous arrêtez pas dans une montée raide, sinon vous risquez de perdre le contrôle du produit. Si possible, ne faites pas demi-tour et de changement de direction dans une montée.

 N'éteignez jamais votre produit dans des descentes ou dans des côtes. Il pourrait en résulter des situations dangereuses face auxquelles vous ne pourriez réagir que très tardivement avec l'assistance électrique, voire pas du tout manuellement.

 Lorsque le système de propulsion est en marche, le moindre mouvement sur la poignée du pédalier peut entraîner une erreur de manœuvre. Dans une situation d'attente à proximité d'une zone potentiellement

dangereuse (par ex. au niveau d'un feu pour piétons ou d'une rampe), maintenez toujours les freins de service serrés et tenez les poignées du pédalier verticalement vers le bas.

 Dans des pièces fermées, des espaces exigus ou des zones à risques, ou en cas de manœuvre, le produit ne doit être utilisé qu'avec une propulsion inactive, désactivée, afin d'éviter des signaux de déplacement involontaires. En raison du rayon de braquage accru, il peut s'avérer difficile de tourner à l'intérieur de bâtiments, devant ou dans des ascenseurs ou d'autres types d'ouvrages car la norme prévoit un rayon de braquage maximum de 1,5 m dans de telles constructions.

 N'accrochez aucun objet (sacs à bandoulière, etc.) sur le produit. Celui-ci pourrait générer des impulsions de déplacement involontaires à l'arrêt et empêcher le maniement en toute sécurité du produit.

 Dans l'obscurité et la pénombre, et lorsque les conditions d'éclairage et les conditions météorologiques sont mauvaises, allumez toujours l'éclairage sur le produit et le fauteuil roulant.

 Respectez la vitesse maximale autorisée (allure au pas de 6 km/h) dans les zones réservées aux piétons, ainsi qu'une distance latérale suffisante (si possible, au moins la largeur d'un fauteuil roulant) par rapport aux obstacles et autres usagers de la route.

 En cas de déplacement dans des espaces publics et sur des places, des routes et des chemins publics, respectez les dispositions du Code de la Route et les prescriptions d'homologation de véhicules routiers.

 Évitez tout déplacement sur une surface non stabilisée (par ex. gravillons, sable, boue, neige, glace ou mares d'eau profondes).

 Lors du déplacement sur des voies en mauvais état (par ex. gravillons, nids de

poule), il y a un risque de crevaison et de basculement.

 Il n'est pas permis de téléphoner pendant le déplacement. De la même façon, il convient d'éviter tout déplacement à proximité de puissants champs électriques parasites. Le comportement routier du produit peut être influencé par des champs électromagnétiques.

 Le produit peut avoir une influence sur d'autres dispositifs, par ex. les portiques antivol dans les magasins.

 Assurez-vous par un contrôle régulier que le boulon de fixation de l'adaptateur se trouve toujours dans la position appropriée (cf. mode d'emploi « Adaptateur & Adaptation ») pendant le déplacement.

 Ne braquez jamais le guidon brusquement, car cela peut entraîner dans certaines circonstances le basculement latéral de l'ensemble fauteuil roulant-produit.

 Durant le trajet, n'essayez jamais d'attraper les roues du fauteuil roulant dans la région de la roue du produit ou dans les zones de la chaîne / des pignons / des plateaux ou d'autres pièces en rotation sous peine de blessures.

 Sur des trajets plus longs, les freins et l'entraînement de votre produit peuvent s'échauffer. Évitez donc tout contact avec le frein et l'entraînement pendant et immédiatement après le déplacement.

 Si la situation le permet, il convient de doser la réduction de vitesse à l'aide du frein de service avec beaucoup de précaution. Un freinage trop brusque pourrait entraîner le basculement du buste vers l'avant et occasionner des blessures, ainsi qu'une perte de contrôle du véhicule.

 En cas de diminution de la charge sur la roue d'entraînement (par ex. lors d'un trajet en montée) ou en cas de déplacement sur un terrain meuble / glissant, l'intensité du freinage de la roue se trouve considérablement réduite

dans certaines circonstances. Le mode de conduite et la vitesse doivent donc être adaptés de façon à pouvoir immobiliser le produit à tout moment à l'aide des freins.



Le remorquage n'est pas autorisé.



Veillez à ce que les câbles et conduites de frein ne soient pas pliés et à ce qu'ils ne se trouvent pas coincés. Ceux-ci pourraient se trouver endommagés, ce qui entraînerait un dysfonctionnement du frein et du dérailleur. Dans ce cas, le produit ne doit plus être utilisé.

14 Consignes de sécurité relatives aux obstacles



Le franchissement d'escaliers et d'escaliers roulants est interdit avec le produit.



La hauteur des obstacles que le produit peut franchir est de 10 cm au maximum. Cette valeur peut toutefois diminuer en fonction des exigences liées au modèle du fauteuil roulant et / ou de ses réglages. Par conséquent, tenez compte des valeurs indiquées dans le mode d'emploi de votre fauteuil roulant ou des restrictions liées aux réglages.



Lors du franchissement / passage d'obstacles, vous devez impérativement éviter de rester accroché avec des parties du produit ou du corps à l'obstacle, car cela peut aboutir à des chutes, des blessures graves pour l'utilisateur et les tiers ainsi qu'à des dommages sur le produit.



Abordez toujours les trottoirs et autres obstacles à franchir de manière frontale ou à angle droit, et à la plus petite vitesse nécessaire. En cas d'approche ou de franchissement en biais d'un obstacle avec une seule roue arrière, il y a un risque accru de basculement latéral.

15 Consignes de sécurité relatives aux zones dangereuses et aux situations à risque

L'utilisateur du produit détermine lui-même les itinéraires à parcourir en tenant compte de ce mode d'emploi, de ses connaissances de conduite et de ses capacités physiques.

Les connaissances techniques personnelles jouent notamment un rôle dans le cas des zones dangereuses énumérées ci-après, dont le franchissement est laissé à l'appréciation de l'utilisateur du produit :

- jetées, aires d'atterrissage et de débarquement, chemins et places en bordure de cours d'eau, ponts non sécurisés et digues.
- chemins étroits, descentes (par ex. rampes et voies d'accès), chemins étroits en pente, routes de montagne.
- chemins étroits et/ou raides et/ou inclinés près de grandes routes ou à proximité de fossés.
- routes recouvertes de feuilles, de neige ou verglacées.
- rampes et dispositifs de levage sur des véhicules.



Dans les virages ou lorsqu'il s'agit de tourner dans des montées ou dans des descentes, il peut y avoir un risque accru de basculement latéral en raison du déport du centre de gravité. Évitez de telles manœuvres. Effectuez ces manœuvres, si elles ne peuvent être évitées, avec une grande prudence et uniquement à vitesse lente. Le cas échéant, la manœuvre ne peut être réalisée qu'avec l'aide d'une tierce personne.



Abordez les escaliers, les bordures, les trous et autres zones à risque avec une extrême prudence.



Une prudence extrême est requise lors de la traversée de grands axes, de carrefours et de passages à niveau. Ne franchissez jamais

des rails sur la chaussée ou des passages à niveau en parallèle car les roues pourraient se trouver coincées, ce qui rendrait le fauteuil roulant et le produit immanœuvrables.

 Avant de franchir des rampes et des dispositifs de levage sur des véhicules, vérifiez que ceux-ci sont suffisamment larges pour ne pas risquer qu'une roue du produit ou du fauteuil roulant ne glisse de la rampe. Pendant la montée ou la descente d'une rampe ou d'un dispositif de levage, il faut éteindre le système de propulsion et actionner le frein de service du produit. Gardez toujours le produit au milieu de la rampe.

 L'adhérence des pneus peut diminuer sur un sol mouillé. Il existe un risque accru de dérapage. Adaptez votre comportement routier, de freinage et de braquage en conséquence.

16 Arrêt du déplacement

Désactivez la propulsion (chapitre 20.7.1). Pour faciliter la descente du fauteuil roulant, il est possible de détacher le produit du fauteuil (cf. Mode d'emploi « Adaptateur & Adaptation »).

Le dételage du produit ne doit être réalisé que lorsque la propulsion est désactivée, afin d'éviter des signaux de déplacement involontaires.

17 Après le déplacement / l'utilisation – consignes de sécurité

 Éteignez le système de propulsion dès que vous cessez de l'utiliser afin d'éviter le déclenchement accidentel d'une impulsion de déplacement par un contact avec la poignée du pédalier, ainsi qu'une décharge des batteries.

 Respectez les consignes et recommandations figurant dans les modes

d'emploi du fabricant du système de propulsion concernant le chargement des batteries.

18 Adaptateur & adaptation

Le cas échéant, l'adaptateur que vous avez commandé pour votre fauteuil roulant est fourni à la livraison.

Veuillez lire attentivement le mode d'emploi et les instructions de montage « Adaptateur & Adaptation » avant d'utiliser le produit.

 L'adaptation et le dételage du produit ne doivent être réalisés que lorsque le système de propulsion est éteint, et uniquement sur un sol stable et plan.

 Le poids de l'utilisateur autorisé pour l'adaptateur doit être au moins égal au poids autorisé pour le produit.

19 Roue d'entraînement et pression des pneus

Vérifiez régulièrement ainsi qu'après des sollicitations thermiques extrêmes la pression des pneus. La **pression des pneus recommandée est indiquée sur la gaine des pneus** et doit être respectée.

 Une pression insuffisante des pneus nuit à la tenue de route. De plus, le risque de dysfonctionnement des pneumatiques augmente.

 En cas de température trop élevée, les pneus risquent d'éclater. En conséquence, les pneus du produit ne doivent être soumis à aucune température élevée inhabituelle, par ex. dans un véhicule en été derrière une vitre.

 Lors du gonflage des pneus, veiller à ne pas dépasser la pression indiquée.

Afin de **vérifier ou de corriger la pression des pneus**, procédez comme suit :

1. Bloquez le produit contre le déplacement involontaire.
2. La roue d'entraînement est en général équipée d'une valve de voiture. Dévissez son capuchon.



Figure 3 : Valve avec capuchon

3. Posez l'embout de valve de l'appareil à air comprimé ou du compresseur sur la valve et, si un levier de serrage est présent, bloquez la liaison en faisant basculer le levier de serrage.
4. Contrôlez à présent la pression du pneu. Si la pression du pneu ne correspond pas aux prescriptions, corrigez la pression.
5. Desserrez le levier de serrage (si présent), retirez l'embout de la valve et reposez fermement le capuchon.



Figure 4 : Compresseur

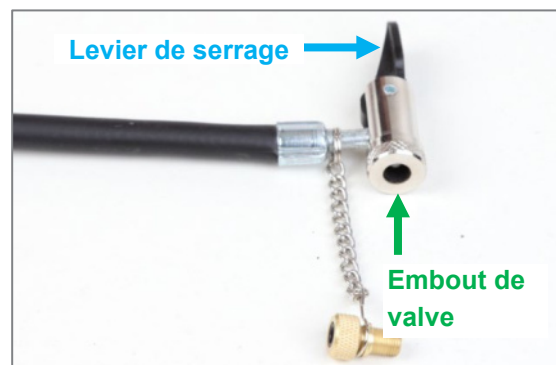


Figure 5 : Embout de valve et levier de serrage du compresseur

20 Éléments de fonction

20.1 Béquille

20.1.1 Position active et passive

En poussant le levier d'actionnement vers le bas et en le tournant vers l'extérieur ou l'intérieur, on peut modifier la position de la béquille de la position active à la position passive et inversement. La position passive peut également être considérée comme position de conduite. La béquille est alors rabattue et peu encombrante.



Figure 6 : Pousser le levier d'actionnement vers le bas et le tourner



Figure 7 : Béquille en position active



Figure 8 : Béquille en position passive

20.1.2 Réglage en hauteur de la béquille

 Les instructions suivantes doivent être mises en œuvre uniquement par le revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou par PRO ACTIV

Le réglage en hauteur de la béquille est important afin d'amener la plaque d'arrimage du produit dans la position (de hauteur) correspondant à l'adaptateur.

Pour régler la hauteur de la béquille, respectez les points suivants : La distance entre le sol et le bord inférieur du nez de la bouche d'attelage (sur le fauteuil roulant) doit correspondre à la distance entre le sol et le bord supérieur du boulon de suspension (du côté du produit). Dans la mesure où un écart entre ces deux distances existe en raison de la perforation, la distance entre le sol et le bord supérieur du boulon de suspension peut être plus grande de jusqu'à 1 cm max. Dans ce cas, le produit peut

être accroché par une légère bascule vers l'arrière (à l'aide de la béquille) dans l'adaptateur.

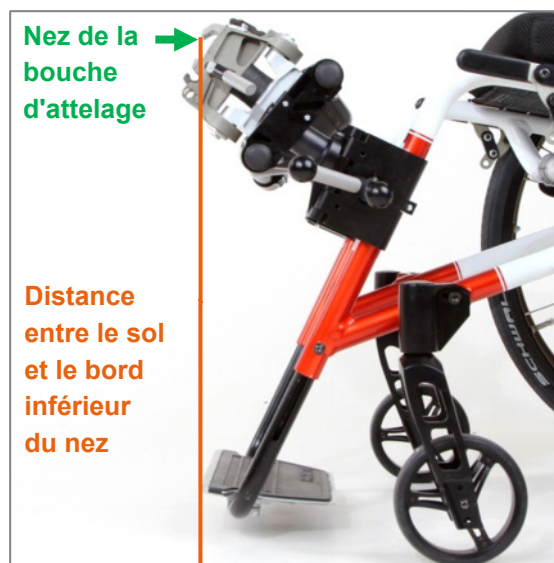


Figure 9 : Distance entre le sol et le bord inférieur du nez de la bouche d'attelage



Figure 10 : Distance entre le sol et le bord supérieur de l'écrou de suspension

Le réglage de la hauteur de la béquille

s'effectue en desserrant les vis à tête bombée M6 (clé de 4 mm) avec rondelle d'espacement et en modifiant la position de l'insert de réglage le long de la rangée de trous prédéfinie dans la béquille et l'insert. Resserrez ensuite la vis à tête bombée M6 (clé de 4 mm) à un couple de 11 Nm.



Figure 11 : Vis à tête bombée M6 avec rondelle d'espacement et insert de réglage pour le réglage en hauteur de la béquille

Remarque pour l'équipement avec roulettes de manœuvre : Après le réglage en hauteur de la béquille, la roulette de manœuvre doit être placée en position active à l'extérieur sur la béquille.

20.2 Axe de pédalier et manivelle

20.2.1 Position assise

La position assise et donc, la position du pédalier et la longueur de la manivelle dépendent de la stabilité du buste et / ou de la musculature du tronc. Une adaptation à la longueur des bras est prévue dès la consultation / prise de mesures.

Si la musculature du tronc est plus faible, la position assise est généralement choisie de façon à ce que le buste reste dans une position verticale confortable pendant le mouvement du pédalier. Il convient d'éviter autant que possible un mouvement de balancier du buste ou de la tête. Dans ce cas, la hauteur du pédalier doit être choisie légèrement plus élevée (à hauteur de poitrine ou plus haut).

Les utilisateurs sportifs disposant d'une bonne stabilité du tronc soulagent les muscles de leurs bras grâce au mouvement conjoint du tronc. Dans ce cas, la hauteur du pédalier doit être choisie légèrement plus basse (à hauteur de poitrine ou plus bas).

Les conditions suivantes doivent être réunies pour une position d'assise correcte :

- Les manivelles ne doivent pas entrer en contact avec les genoux ou les cuisses pendant leur mouvement de rotation.
- Les coudes ne doivent pas être totalement tendus quand les poignées sont orientées vers l'avant, à l'opposé du corps.



Si votre stabilité d'assise est mauvaise en raison d'une musculature du tronc faible ou inexistante, il convient de prévoir un système de maintien du dos adapté. Le choix d'un système adéquat doit être défini et mis en place en accord avec votre médecin ou votre thérapeute et / ou votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation. Différents systèmes sont proposés sur le marché, comme par exemple une sangle pectorale ou un harnais quatre points. Bien souvent, de tels systèmes sont fabriqués sur mesure par le revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou adaptés individuellement à partir de systèmes disponibles dans le commerce.

Équipement recommandé :

PRO ACTIV propose également des systèmes de retenue tels que ceintures ventrales avec fermeture à sangle et velcro et sangles pectorales de différentes longueurs.

20.2.2 Rabattement de l'axe de pédalier

Votre produit permet de rabattre l'axe de pédalier complet afin de réduire considérablement les dimensions de transport. L'axe de pédalier comporte toujours quatre positions à cran. Ces positions sont maintenues par un verrou. Une position à cran est prévue pour l'état plié, une pour fixer le produit au fauteuil roulant et disposer de plus d'espace au niveau du haut du corps, et deux pour la conduite.

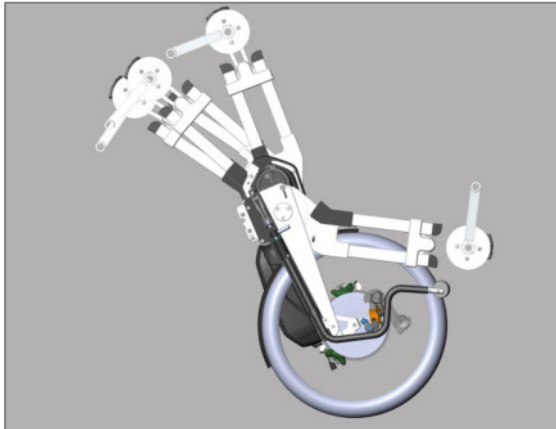


Figure 12 : Positions de l'axe de pédalier

⚠ Lorsque le produit est équipé d'un frein à rétropédalage PRO ACTIV mécanique avec fonction de roue libre des manivelles : Pour rabattre l'axe de pédalier pour le transport, la fonction de roue libre des manivelles doit être activée, sinon le câble de frein est arraché.

Remarque pour l'équipement du produit avec un porte-bagage Pour rabattre l'axe de pédalier pour le transport, le porte-bagage doit être enlevé (chapitre 20.10).

Pour pouvoir rabattre l'axe de pédalier, les leviers d'excentrique doivent être ouverts à gauche et à droite de la fourche de sorte qu'ils soient desserrés. Tournez ensuite le verrou de 180° pour renter la goupille d'arrêt. Une encoche maintient le verrou dans cette position. Il est alors possible de rabattre l'axe de pédalier. Pour réenclencher le verrou dans une position à cran, tournez le verrou pour le sortir de l'encoche.

⚠ Dès que l'axe de pédalier est placé dans l'une des positions de conduite et que vous voulez rouler avec le produit, les leviers d'excentrique doivent impérativement être serrés.

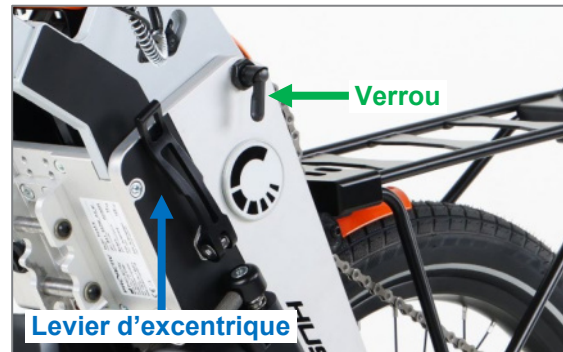


Figure 13 : Levier d'excentrique et verrou pour rabattre l'axe de pédalier



Vidéo Rabattement et réglage de l'angle de l'axe de pédalier :

<https://www.youtube.com/watch?v=BsrczKmkMhg>

20.2.3 Position du pédalier

La position du pédalier peut être ajustée en inclinaison et en longueur grâce à l'**axe de pédalier réglable**.

Le **réglage de l'inclinaison** s'effectue avec la position à cran du verrou, sur le fourreau droit de la fourche, et/ou un engrenage placé directement sous le pédalier.

1. **Réglage de l'inclinaison avec la position à cran du verrou** : Pour la position de conduite, le verrou situé sur le fourreau de la fourche peut toujours s'enclencher dans deux positions. La procédure de réglage est décrite au chapitre « 20.2.2 Rabattement de l'axe de pédalier ». Si aucune des deux positions n'est optimale, il est possible de tourner l'insert vissé et d'obtenir ainsi deux positions supplémentaires de l'axe de pédalier. Pour cela, enlevez la vis à tête fraisée M5 (clé de 3 mm) qui fixe l'insert. Enlevez l'insert et tournez-le de 180° de sorte que la face avant de l'insert soit à l'arrière. Resserrez la vis à tête fraisée M5 à 4 Nm et bloquez-la avec un frein-filet.



Figure 14 : Positions du pédalier

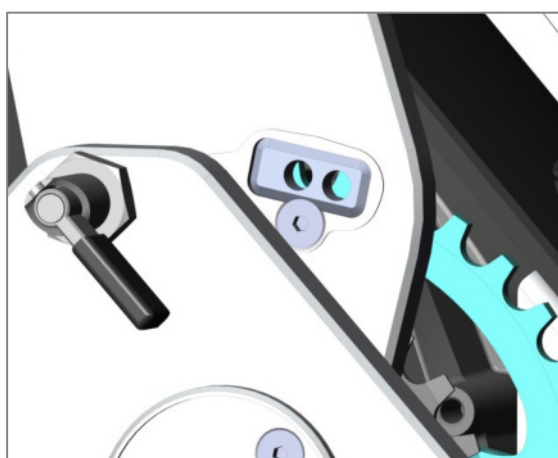


Figure 15 : Position standard de l'insert

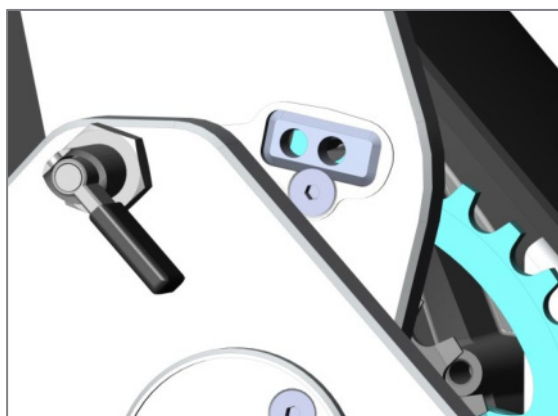


Figure 16 : Position alternative de l'insert pour des positions supplémentaires de l'axe de pédalier



Vidéo Rabattement et réglage de l'angle de l'axe de pédalier :

<https://www.youtube.com/watch?v=BsrczKmkMhg>

2. Réglage de l'angle avec l'engrenage placé directement sous le pédalier :

Desserrez la vis de serrage M8 (clé de 6 mm) de l'engrenage angulaire et la vis de serrage M6 (clé de 4 mm) de la tension de chaîne. L'inclinaison du pédalier peut alors être modifiée de 4 cm vers le haut ou le bas. Après cette modification, il peut être nécessaire de tourner le guide-chaîne en matière plastique dans le tube rectangulaire pour éviter un frottement de la chaîne sur le tube rectangulaire. Pour cela, détachez le guide-chaîne en matière plastique du tube par effet de levier avec un tournevis plat et tournez-le de 180°. Lorsque le réglage angulaire est terminé, serrez la vis de serrage M8 (clé de 6 mm) à 17 Nm et bloquez-la avec un frein-filet. La chaîne doit ensuite être retendue avec la vis de serrage M6.



Figure 17 : Vis de serrage M8 de l'engrenage angulaire pour le réglage de l'angle de la position du pédalier

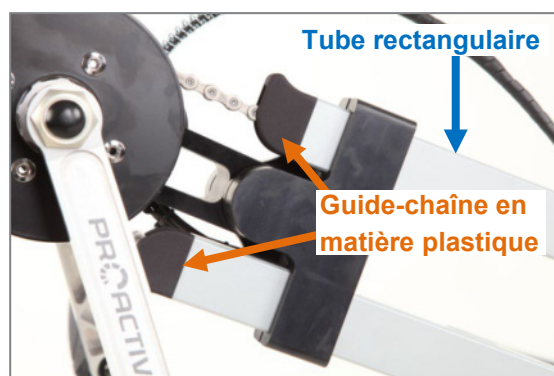


Figure 18 : Guide-chaîne en matière plastique dans le tube rectangulaire



Figure 19 : Guide-chaîne en matière plastique dans le tube rectangulaire

 Les instructions suivantes doivent être mises en œuvre uniquement par le revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou par PRO ACTIV

Pour le **réglage en longueur**, desserrez les deux vis de serrage M6 (clé de 5 mm) sur le support de base du pédalier. Le pédalier peut ensuite coulisser jusqu'à la position souhaitée le long du crantage du tube rectangulaire inférieur. Resserrez alors les deux vis de serrage M6 (clé de 5 mm) à un couple de 7 Nm et bloquez-les avec un frein-filet.



Figure 20 : Vis de serrage M6 sur le support de base du pédalier pour le réglage de la longueur

 Veuillez noter qu'après une modification importante de la position du pédalier, il faut adapter la longueur de la chaîne, des conduites et des câbles.

20.2.4 Longueur de la manivelle et écartement des poignées

La **manivelle** est disponible en différentes longueurs pour une adaptation individuelle à la longueur des bras et à la mobilité de l'utilisateur. Pour adapter l'**écartement des poignées**, il existe des arbres de pédalier de diverses largeurs, ainsi que différentes distances entre les manivelles et les axes de rotation des poignées.

Si vous souhaitez entreprendre une modification sur la longueur de la manivelle ou l'écartement des poignées, adressez-vous à votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou à PRO ACTIV.

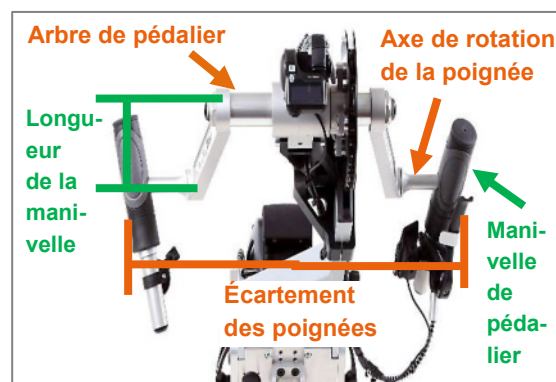


Figure 21 : Longueur de la manivelle et écartement des poignées

20.3 Poignées

Les poignées doivent être tenues fermement à deux mains et maintenues de façon à ce que les câbles et conduites soient orientés vers le haut.



Figure 22 : Tenue correcte de la poignée

 Lors de la conduite, du freinage et des manœuvres, tenez toujours les poignées du pédalier à deux mains. Si la situation exige de retirer une main de la poignée, cette manœuvre n'est autorisée que si la vitesse a préalablement été réduite au minimum.

20.4 Dérailleur

20.4.1 Dérailleur

Avec le dérailleur, les passages de vitesses ne peuvent avoir lieu que pendant le mouvement de pédalier. Le passage des vitesses est impossible si les manivelles sont immobiles. En général, lors du passage des vitesses, il convient de réduire brièvement le couple dans le cadre de l'actionnement de la manivelle afin que le changement de vitesses puisse s'effectuer rapidement.

Les éléments de commande du dérailleur sont généralement conçus de manière à permettre un changement de vitesse avec la commande au pouce et à l'index (pour les dérailleurs mécaniques) ou les boutons (pour les dérailleurs électroniques Di2). Dans le cas d'une cassette en bas, le passage au pignon immédiatement supérieur signifie une vitesse plus faible et plus facile et le passage au pignon immédiatement inférieur, une vitesse plus grande et plus difficile.



Figure 23 : Cassette

Avec les **commandes au pouce et à l'index**, le changement de vitesse se déroule de la façon suivante :

- « Commande au pouce » – Commande par une pression du pouce dans le sens de la marche
- « Commande à l'index » – Commande par une traction de l'index dans le sens inverse de la marche ou par une pression du pouce dans le sens inverse de la marche

Pour les dérailleurs mécaniques, la vitesse enclenchée n'est pas affichée. Le pignon sur lequel la conduite est effectuée est uniquement indiqué au-dessus de la poignée.

Sur les dérailleurs électroniques Di2, il est possible de passer à la vitesse inférieure ou supérieure en appuyant sur les **boutons**.



Figure 24 : Commande par boutons

Sur le changement de vitesse électronique Di2, le changement de vitesse se déroule de la façon suivante :

- Pression du pouce sur le petit bouton pour monter le rapport
- Pression du pouce sur le grand bouton pour baisser le rapport.



Figure 25 : Boutons pour monter et baisser le rapport

Pour un changement de vitesse électronique à boutons, la vitesse actuelle est affichée sur l'écran.



Figure 26 : Affichage de la vitesse actuelle sur l'écran

Vous trouverez de plus amples informations sur les dérailleurs dans le mode d'emploi du fabricant du dérailleur.

20.4.2 Moyeu à vitesses intégrées

Le **moyeu à vitesses intégrées Di2** intégré dans la propulsion permet de changer de vitesse à l'arrêt et en marche. La commande de ce moyeu à vitesses intégrées s'effectue soit manuellement avec les **boutons Di2** (fig. 25 et 26), ou avec la **commande de changement de vitesse automatique**. Pour passer du mode automatique au mode manuel et inversement, vous devez appuyer simultanément sur les deux boutons pendant 2 secondes.

En commande manuelle avec les boutons Di2, le changement de vitesse se déroule de la façon suivante (fig. 25) :

- Pression du pouce sur le petit bouton pour monter le rapport
- Pression du pouce sur le grand bouton pour baisser le rapport.

De plus amples informations sur le moyeu à vitesses intégrées sont disponibles dans la documentation du fabricant du moyeu et / ou du système de propulsion.

20.4.3 Option de commande au menton pour dérailleur ou moyeu à vitesses intégrées

Une autre possibilité de commande de changement de vitesse est la commande au menton. Pour monter le rapport, il est possible d'appuyer sur l'un des deux **boutons** du bouton Di2 situé à gauche dans le sens de la marche et, pour baisser le rapport, sur l'un des deux boutons du bouton Di2 situé à droite dans le sens de la marche. La vitesse actuelle est toujours affichée sur l'écran (fig. 26).

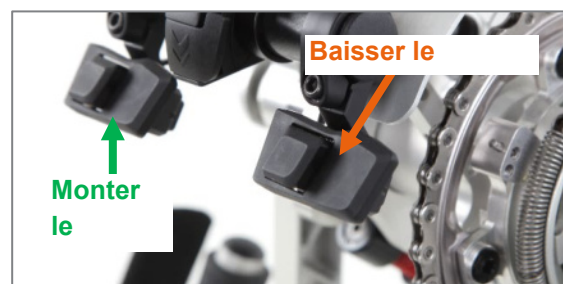


Figure 27 : Commande au menton par boutons

20.5 Freins

En règle générale, le produit est équipé d'un frein de service et d'un frein stationnement.

Tenez compte du fait que l'intensité du freinage peut être considérablement réduite par l'une des circonstances suivantes ou pour l'ensemble de celles-ci :

- Profils de pneu usés
- Pneus sales et humides
- Sol humide, sale, meuble et irrégulier
- Diminution de la charge

20.5.1 Frein à disque

La commande des freins à disque s'effectue par actionnement du levier de frein à la main.



Figure 28 : Levier de frein

⚠ Un brusque freinage à bloc est susceptible d'entraîner le basculement du buste vers l'avant. Une réduction de vitesse doit être dosée avec prudence.

⚠ Vérifiez à intervalles réguliers que les garnitures et disques de frein sont exempts de graisse, d'huile ou autres impuretés. Par ailleurs, contrôlez l'épaisseur du disque de frein. L'épaisseur minimale est imprimée sur le disque de frein. Par ailleurs, l'épaisseur des garnitures de freins doit être contrôlée avec un pied à coulisse. L'épaisseur minimale des garnitures plus le matériau support s'élève à 2,5 mm.

Vous trouverez de plus amples informations dans la documentation du fabricant des freins.

20.5.2 Frein stationnement

Le frein stationnement standard qui est installé est un **frein à disque mécanique équipé d'un levier de blocage**. La rotation du levier serre ou desserre le frein. Le levier reste toujours la position réglée. Si le frein a été serré à l'arrêt, il doit être desserré avant le départ.



Figure 29 : Frein stationnement avec levier de blocage

Un **étrier en aluminium** fixé à l'axe de pédalier est possible comme alternative. Celui-ci permet d'utiliser l'un des deux freins comme frein stationnement. Pour cela, l'étrier en aluminium est fixé sur la poignée et le levier de frein lorsque le levier de frein actionné.



Figure 30 : Étrier en aluminium utilisé en tant que frein stationnement

20.5.3 Frein à rétropédalage avec moyeu à vitesses intégrées Shimano Di2

Le frein à rétropédalage se manipule par un déplacement vers l'arrière des manivelles. L'intensité de freinage dépend de l'intensité du déplacement vers l'arrière.

20.5.4 Frein à rétropédalage mécanique PRO ACTIV avec fonction de roue libre des manivelles

Le frein à rétropédalage PRO ACTIV est un frein à disque mécanique.

Le frein à rétropédalage est livré avec une fonction de roue libre des manivelles qui permet un déplacement en marche arrière et des manœuvres avec les mains courantes.
Car : Pour des raisons fonctionnelles, le frein à

rétropédalage s'enclenche toujours dès que le produit roule en marche arrière. Par conséquent, l'utilisateur doit d'abord « activer » le déplacement en marche arrière en actionnant la fonction de roue libre des manivelles.

La fonction de freinage par rétropédalage (mouvement de la manivelle dans le sens inverse de l'accélération) est toujours garantie, que la fonction de roue libre des manivelles soit active ou non.

La **commande du frein** s'effectue par déplacement vers l'arrière des manivelles. L'intensité de freinage dépend de l'intensité du déplacement vers l'arrière.

La **commande de la fonction de roue libre des manivelles** s'effectue en actionnant les disques de pression latéraux. Pour activer la fonction de roue libre des manivelles, il faut actionner le disque de pression gauche dans le sens de la marche. Pour revenir au mode de déplacement normal avec le frein à rétropédalage, il faut actionner le disque de pression droit.

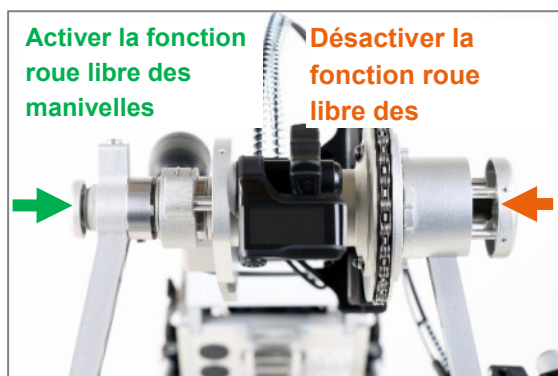


Figure 31 : Disques de pression à gauche et à droite



Vidéo Commande du frein à rétropédalage avec fonction de roue libre des manivelles :

<https://www.youtube.com/watch?v=zmqFHDsyQL4>

⚠ Pour rabattre l'axe de pédalier pour le transport, la fonction de roue libre des

manivelles doit être activée, sinon le câble de frein est arraché.

⚠ Avant tout déplacement, procédez à un essai de freinage en déplaçant les manivelles contre le sens d'accélération avec une force d'actionnement normal. À l'état actionné, le système doit effectuer un blocage de sorte que la roue d'entraînement ne puisse pas bouger.

⚠ Vérifiez régulièrement que toutes les connexions et tous les assemblages vissés de l'installation de freinage sont correctement serrés.

⚠ Vérifiez à intervalles réguliers que les garnitures et disques de frein sont exempts de graisse, d'huile ou autres impuretés. Par ailleurs, contrôlez l'épaisseur du disque de frein. L'épaisseur minimale est imprimée sur le disque de frein. Par ailleurs, l'épaisseur des garnitures de freins doit être contrôlée avec un pied à coulisse. L'épaisseur minimale des garnitures plus le matériau support s'élève à 2,5 mm.

⚠ Ne circulez pas avec le système de freinage si celui-ci présente un défaut quant à l'un des points cités précédemment. Contactez immédiatement votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation pour qu'il organise une maintenance chez PRO ACTIV.

20.6 Bloc batterie

20.6.1 Consignes générales

Le maniement, ainsi que l'installation et le retrait des batteries, est abordé dans les documents fournis par le fabricant du système de propulsion. Respectez impérativement les consignes de sécurité du mode d'emploi du fabricant du système de propulsion.

⚠ En cas de manipulation incorrecte des batteries, le liquide servant d'électrolyte peut s'écouler. Ce faisant, il peut occasionner des blessures cutanées ou des dommages sur les vêtements. Si du liquide électrolyte entre en contact avec la peau ou les yeux, il faut rincer

immédiatement à l'eau pure et consulter un médecin sans tarder.

 Les batteries ne doivent pas être soumises à la chaleur ou à un feu ni brûlées. Les batteries exposées à la chaleur peuvent exploser. La batterie ne doit pas être immergée dans l'eau ni aspergée d'eau. Veillez toujours à ce que la batterie reste sèche et propre.

 La batterie ne doit pas être ouverte ni démontée. Une ouverture incorrecte ou une destruction intentionnelle de la batterie présentent un risque de blessures graves. L'ouverture de la batterie annule tout droit à la garantie.

 Les batteries ayant subi des dommages mécaniques ne doivent plus être utilisées.

 Les contacts des batteries ne doivent pas être mis en court-circuit. Un court-circuit génère des courants très forts qui peuvent endommager les batteries et / ou le produit.

 Les batteries du produit ne doivent être chargées qu'avec le chargeur d'origine du fabricant, fourni à la livraison.

 L'utilisateur du chargeur n'est autorisée que dans des conditions sèches. Protégez-le de la pluie, de l'humidité, du feu et de températures élevées. Évitez les changements de température qui provoquent la formation d'eau de condensation.

 Pendant la charge, le chargeur ne doit être recouvert par aucun objet.

 Ne retirez jamais une fiche pendant que le système est sous tension.

20.6.2 Dispositif de changement de position pour double batterie

Le dispositif de changement de position permet une permutation entre les deux batteries. La prise du haut est reliée à la batterie de droite et celle du bas, à la batterie de gauche.

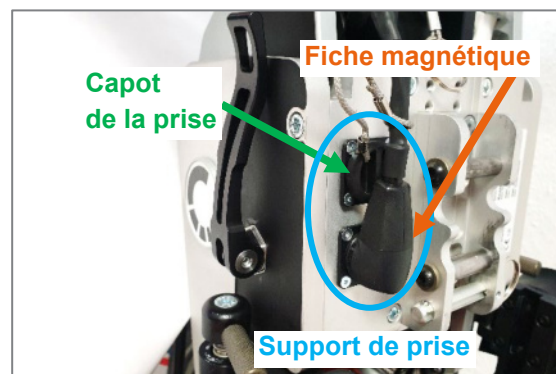


Figure 32 : Dispositif de changement de position sur la tête de fourche, à l'arrière, avec prises, fiches magnétiques et capot

La figure suivante montre la position de la fiche magnétique de la batterie lorsque la batterie de droite est raccordée.

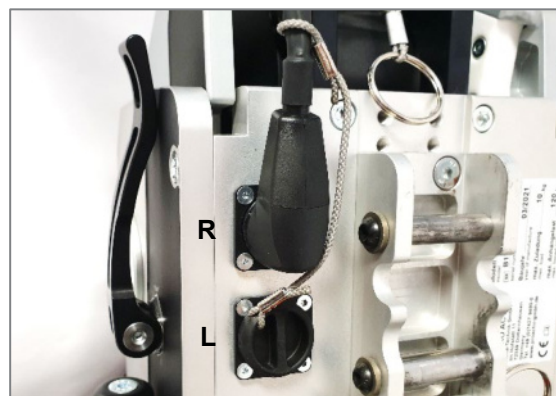


Figure 33 : Batterie de droite raccordée ; fiche magnétique dans la prise du haut

Pour passer de la batterie de droite à la batterie de gauche, les deux batteries doivent d'abord être mises hors tension.



Figure 34 : Bouton Marche/Arrêt sur la batterie

Retirez ensuite le capot de la prise du bas.
Transférez la fiche magnétique de la prise du haut dans la prise du bas. Insérez finalement le capot de la prise dans la prise du haut.

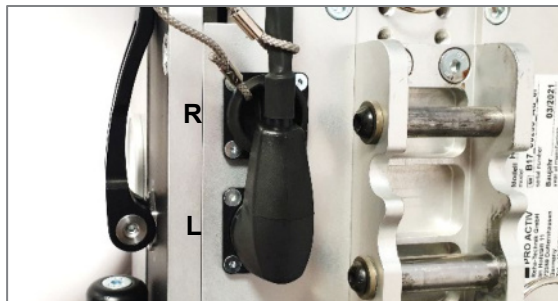


Figure 35 : Batterie de gauche raccordée ; fiche magnétique dans la prise du bas

Remettez ensuite le système de propulsion sous tension sur la batterie de gauche.



Pour transférer la fiche d'une batterie à l'autre, les deux batteries doivent être hors tension.



Pour éviter les courts-circuits provoqués par l'humidité, le capot doit être fixé sur la prise dans laquelle la fiche magnétique n'est pas insérée.



Vidéo Dispositif de changement de position pour double batterie - passage d'une batterie à l'autre :

<https://www.youtube.com/watch?v=bqLieGmAEE>

20.6.3 Retrait et insertion de la batterie sur support de double batterie

La procédure permettant d'insérer la batterie dans le support est décrite dans le mode d'emploi Shimano joint.

Le support de double batterie comporte un support de batterie standard sur le **côté gauche** vu dans le sens de la marche. La batterie peut y être insérée et être retirée selon la procédure décrite dans le mode d'emploi Shimano.

Sur le **côté droit** vu dans le sens de la marche, un support de batterie pivotant est installé en raison de l'encombrement. Avant d'insérer ou de retirer la batterie, appuyez sur le bouton-poussoir pour le déverrouillage et faites pivoter le support de batterie vers l'extérieur. La batterie peut alors être insérée ou retirée.



Figure 36 : Appuyer sur le bouton-poussoir du support de batterie pivotant

Pour fixer à nouveau la batterie avec le support, poussez la batterie et le support vers l'intérieur jusqu'à ce que le support s'enclenche de manière audible.



Figure 37 : Faire pivoter la batterie et le support vers l'intérieur pour les fixer



Vidéo Retrait et insertion de la batterie sur support de double batterie, côté droit :

<https://www.youtube.com/watch?v=y9dr4FFVLdM>

20.7 Système de propulsion

En complément du présent mode d'emploi, le mode d'emploi du fabricant du système de propulsion est joint au produit. L'utilisation du système de propulsion y est décrite en détail. Tenez compte du contenu de ce mode d'emploi. Les sous-chapitres suivants récapitulent quelques points :

20.7.1 Mise sous tension et hors tension

Le courant principal est appliqué et coupé avec le bouton Marche/Arrêt sur la batterie.



Figure 38 : Mise sous tension et hors tension de la batterie

20.8 Éclairage

L'équipement de base comprend **un kit d'éclairage avec batterie séparée et chargeur**. L'éclairage avant se fixe à l'avant du produit et l'éclairage arrière se fixe généralement à la barre de renfort du dossier du fauteuil roulant. L'éclairage s'allume et s'éteint avec les boutons de commande correspondants situés sur l'éclairage.



Figure 39 : Bouton de commande de l'éclairage avant



Figure 40 : Bouton de commande de l'éclairage arrière

Lorsque le produit est équipé d'un **kit d'éclairage à LED** (option), l'éclairage avant est alimenté par la ou les batteries du système de propulsion et s'allume et s'éteint également sur l'écran du système de propulsion. Pour allumer et éteindre l'éclairage avant, appuyez sur l'interrupteur de commande 1 pendant deux secondes et naviguez avec l'interrupteur de commande 2 ou 3 jusqu'au point Lumière. Pour accéder au point de menu, appuyez sur l'interrupteur de commande 1. Naviguez ensuite avec l'interrupteur de commande 2 ou 3 jusqu'à MARCHÉ ou ARRÊT et confirmez avec l'interrupteur 1. Tenez compte du fait que l'autonomie maximale du produit diminue lorsque l'éclairage est allumé. L'éclairage arrière se fixe généralement à la barre de renfort du dossier du fauteuil roulant. L'éclairage arrière possède sa propre batterie d'alimentation et il s'allume et s'éteint avec le bouton de commande situé sur l'éclairage arrière.



Figure 41 : Interrupteurs de commande pour activer l'éclairage à LED



Figure 42 : Éclairage avant du kit d'éclairage à LED

20.9 Sonnette

La sonnette peut être actionnée avec le pouce ou l'index sans qu'il soit nécessaire de lâcher le guidon.



Figure 43 : Sonnette

20.10 Porte-bagage

Pour **enlever** le porte-bagage, tirez et tenez la corde à proximité de la plaque d'arrimage et sortez le porte-bagage des glissières.

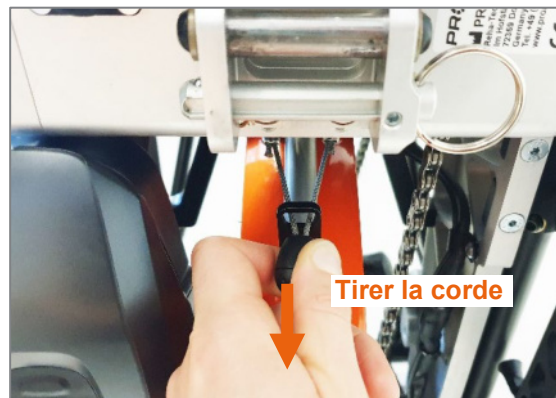


Figure 44 : Tirer et tenir la corde pour enlever le porte-bagage



Figure 45 : Sortir le porte-bagage des glissières

Pour **remettre** le porte-bagage en place, insérez-le dans les glissières, en bas, et poussez légèrement le porte-bagage vers l'arrière de manière à pousser la chaîne contre le renvoi de chaîne et à la tendre.

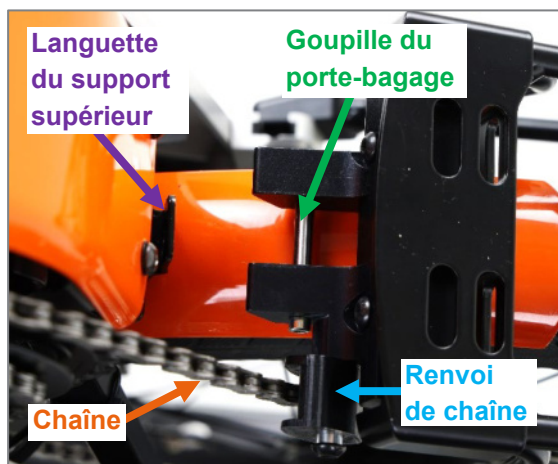


Figure 46 : Languette du support supérieur, renvoi de chaîne, goupille du porte-bagage, chaîne (vue du haut)

Glissez ensuite la goupille du porte-bagage derrière la languette du support supérieur. Poussez le porte-bagage vers le bas jusqu'à ce que le porte-bagage s'enclenche de manière audible.



Figure 47 : Porte-bagage installé, chaîne tendue par le renvoi de chaîne



Figure 48 : Porte-bagage installé



Vidéo Démontage et montage du porte-bagage :

https://www.youtube.com/watch?v=C_SdGecM_Pk

20.11 Instructions du fabricant

Dans le cadre de la réception / formation, vous obtiendrez des informations sur les fonctions et la commande du système de propulsion, du dérailleur, du frein et des composants d'autres marques. Par la suite, vous pourrez consulter les informations figurant dans les modes d'emploi des fabricants des différents composants ou, si nécessaire, interroger votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou PRO ACTIV.

Les documents les plus importants sont rassemblés sur le site www.proactiv-gmbh.eu/fr/ sous le lien « autres documents >> ». Des informations encore plus complètes sont présentes sur les sites Internet des fabricants des composants :

Composants Shimano :
<https://si.shimano.com>

Composants Magura :
www.magura.com

Sigma :
<https://www.sigmasport.com/fr/>

Sous réserve de modifications des liens par les fabricants des composants.

21 Stockage

Stockez si possible le produit sur une surface facile à nettoyer et dans un environnement sec, de préférence à température ambiante comprise entre +15 °C et +25 °C.

Lors du stockage, veuillez observer les consignes figurant dans les autres rubriques de ce mode d'emploi et celles figurant dans les modes d'emploi joints fournis par les fabricants des différents composants et du système de

propulsion, en particulier les points concernant les batteries et la propulsion électrique.

Afin d'éviter toute corrosion et ainsi un mauvais fonctionnement ou une casse des composants, le produit ne doit pas être soumis à des influences environnantes agressives (du sel, en particulier), ni à des rayons solaires trop forts. En raison de l'action de l'eau salée en hiver et de l'humidité les jours de pluie, un stockage du produit dans un garage n'est pas recommandé.

 Si le produit n'est pas utilisé ou s'il est stocké pendant une période prolongée, une vérification générale du fonctionnement et de la sécurité par un revendeur spécialisé en matériel de réadaptation est éventuellement judicieuse avant la remise en service.

 En cas de stockage ou de non-utilisation des batteries, celles-ci doivent être stockées dans un état de charge compris entre 50 % et 70 % et rechargées à 70 % au moins tous les deux mois. Avant toute réutilisation, les batteries doivent d'abord être rechargées complètement.

 Stockez la batterie à un endroit sec, à l'abri des dommages et des accès illicites. La batterie ne doit jamais être exposée à des fluctuations extrêmes de la température et doit toujours être protégée de l'humidité pendant le stockage de manière à éviter une corrosion des contacts. Si le produit est stocké à un endroit frais ou soumis à des fluctuations de température, il est recommandé d'enlever les batteries et de les stocker à un endroit tempéré.

 Pour le changement de vitesse électronique de Shimano : stockez si possible les batteries non-utilisées à un endroit où la température est comprise entre 10 °C et 25 °C.

22 Transport

22.1 Prise en toute sécurité du produit

Pour le chargement, le produit doit être détaché du fauteuil roulant. Le produit plié peut être tenu par la traverse inférieure de l'axe de pédalier et la roue lors du chargement ou du transport. Pour le chargement du produit, il est donc recommandé d'actionner le frein stationnement afin que la roue ne tourne pas.



Figure 49 : Dimensions de transport

22.2 Transport d'une personne dans un véhicule



En cas de transport dans des véhicules, veuillez noter que le produit combiné à un fauteuil roulant manuel n'est pas adapté comme siège à bord de voitures ou de véhicules de transport de handicapés. Dans le véhicule, le produit doit être détaché du fauteuil roulant et sécurisé. Pour transporter l'utilisateur du fauteuil roulant ou toute autre personne assis dans le fauteuil roulant dans le véhicule, respectez les consignes du mode d'emploi du fauteuil roulant.

22.3 Sécurisation du produit dans le véhicule (sans personne)

Afin de réduire le poids lors du chargement, il est possible de retirer les batteries du produit et de les stocker à part. Le produit et tous ses composants doivent être sécurisés pendant le transport afin de ne pas être endommagés et de ne pas risquer de blesser des personnes ou d'endommager d'autres produits. Informez-vous auprès de votre concessionnaire automobile avant le transport sur la

sécurisation sans danger à l'aide des anneaux d'arrimage présents ou d'autres dispositifs de sécurité. Des supports appropriés sont en général disponibles dans le véhicule et décrits dans sa notice d'utilisation.

Quand le produit se trouve dans le véhicule de transport, procédez, vous ou l'accompagnateur, de la manière suivante :

1. actionner le frein de stationnement,
2. ranger de manière sûre et protégée les éléments du produit qui ont été démontés auparavant,
3. retirer et ranger de manière sûre les objets se trouvant sur le produit et ne faisant pas partie de celui-ci,
4. sécuriser le produit à l'aide des sangles, utiliser pour ce faire les dispositifs de sécurité présents dans le véhicule. Après la sécurisation du produit, il ne doit plus pouvoir rouler, glisser ou se renverser latéralement.

 Les sangles utilisées pour la fixation fiable du produit dans le véhicule de transport doivent être fixées uniquement sur les éléments prévus à cet effet dans le véhicule ainsi qu'à l'axe de pédalier du produit.

 Ne transportez pas le produit sur le siège passager. Le produit pourrait glisser et gêner le conducteur.

 Durant le chargement et l'arrimage, veillez à ne pas coincer, plier ni endommager d'une quelconque manière les câbles et les conduites. Si les câbles et / ou conduites sont endommagés, le produit ne peut pas être utilisé.

22.4 Transport dans un avion

Les batteries de technologie lithium-ion sont considérées comme des substances dangereuses pour le transport aérien en général. Il n'est pas possible de faire valoir le droit au transport aérien. La décision d'accepter le transport incombe exclusivement à la compagnie aérienne ; il est nécessaire de clarifier ce fait avant le vol ou la réservation.

23 Dysfonctionnements

En cas de dysfonctionnements que vous ne pouvez pas résoudre vous-même à l'aide des modes d'emploi fournis dans l'étendue de livraison, veuillez contacter votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou la société PRO ACTIV.

 Les dysfonctionnements doivent être éliminés avant toute nouvelle utilisation. S'ils surviennent en cours de déplacement, vous devez interrompre immédiatement votre trajet.

Tous les incidents graves survenus en relation avec le produit doivent être notifiés au fabricant et aux autorités compétentes du pays dans lequel réside l'utilisateur.

24 Nettoyage et entretien

Un nettoyage régulier du produit est prescrit pour éviter la dureté de fonctionnement des composants sous l'effet de l'encrassement. Le produit doit notamment faire l'objet d'un nettoyage soigneux après une sollicitation intense, par ex. durant les vacances d'été ou d'hiver.

Afin d'éviter toute corrosion et ainsi un mauvais fonctionnement ou une casse des composants, le produit ne doit pas être soumis à des influences environnantes agressives. Si cela est inévitable, nettoyez immédiatement le produit après utilisation et graissez les pièces mobiles. Un nettoyage régulier évite la corrosion et une usure accrue.

Si le produit a été mouillé pendant l'utilisation, séchez-le.

 Nettoyez votre produit avec de l'eau, de l'alcool ou un autre détergent neutre. N'utilisez pas de produits abrasifs ni de produits de nettoyage acides et agressifs pour le nettoyage.

 Les systèmes de propulsion et de guidage, de même que les batteries, ne doivent être frottés qu'avec un chiffon humide (mais non mouillé). Ne travaillez en principe qu'avec un minimum d'eau et évitez de mouiller les contacts électriques.

 Nettoyez le chargeur uniquement avec un chiffon sec.

Les salissures sur la roue d'entraînement doivent être éliminées régulièrement. Ce faisant, il est recommandé d'utiliser une éponge douce ou bien une brosse souple.

Après le nettoyage, vérifiez la présence d'humidité sur les connexions enfichées et laissez-les sécher si nécessaire avant de réutiliser le produit.

En outre, après le nettoyage, les contacts enfichés doivent être protégés contre la corrosion et l'humidité avec un produit spécifique.

 Le produit ne doit pas être nettoyé à la vapeur à haute pression.

Entretien recommandé :

Si vous avez besoin de produits d'entretien pour votre appareil, merci de vous adresser à PRO ACTIV

25 Maintenance

25.1 Consignes générales

Le produit nécessite une maintenance. Par conséquent, observez les consignes suivantes concernant la maintenance.

 En cas de besoin de réparations et de défauts sur votre produit, contactez votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou PRO ACTIV pour votre propre sécurité avant toute autre utilisation et faites réparer les dommages. Les fixations des vis et des éléments doivent être effectuées correctement lors des réparations.

 Dans le cas de pneus avec profil : Dès que la profondeur du profil est inférieure à 1 mm à un endroit de la bande de roulement des pneus du produit ou du fauteuil roulant adapté, il faut remplacer les pneus sous peine d'un risque accru d'accident.

 Dans le cas de pneus sans profil : Dès que la carcasse ou la bande anti-crevaison est visible à un endroit de la bande de roulement des pneus du produit ou du fauteuil roulant adapté, il faut remplacer les pneus sous peine d'un risque accru d'accident.

 Lors de la maintenance des freins, des composants de changement de vitesse et du système de propulsion, respectez scrupuleusement les consignes figurant dans les modes d'emploi fournis par les différents fabricants.

 Si un remplacement de pièces s'avère nécessaire, utilisez exclusivement les pièces d'origine du fabricant.

 Les réparations et les transformations sur le produit ne doivent être réalisées que par votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou par la société PRO ACTIV.

Il convient de tenir compte des couples de serrage et des indications sur le blocage des éléments de fixation figurant dans le tableau du chapitre 30.

25.2 Plans de maintenance

Certains **travaux de maintenance et/ou inspections doivent être réalisés par l'utilisateur lui-même** à intervalles réguliers (toutes les 4 semaines environ selon la fréquence d'utilisation) :

- Nettoyer la chaîne et la lubrifier avec une huile pour chaîne (respecter les consignes du fabricant).
- Si le produit est équipé d'un porte-bagage : contrôler l'usure du renvoi de chaîne.
- Vérifier la présence de dommages, de corps étrangers et de fissures sur les pneus.
- Vérifier la bonne fixation des gaines de câbles dans le support des câbles du dérailleur.
- Vérifier la présence de pliures ou d'écrasements sur les câbles et conduites.
- Vérifier les garnitures de frein.
- Vérifier la pression des pneus et la corriger si nécessaire (la pression des pneus doit toujours correspondre à la pression inscrite sur les flancs).
- Vérifier que le levier de serrage à excentrique de l'axe de pédalier a un bon effet tendeur.



Si vous constatez un problème au cours de ces inspections, adressez-vous immédiatement à votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou à PRO ACTIV. L'entretien et les réparations sur le produit ne doivent être réalisés que par votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou par la société PRO ACTIV.

En plus des travaux de maintenance/inspections réalisés par l'utilisateur, la société PRO ACTIV prescrit des **mesures de maintenance à effectuer par le revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou par PRO ACTIV** en vue d'un fonctionnement sûr du produit, ainsi qu'une

minimisation des risques pour l'utilisateur et pour les tiers.

Les inspections ont toujours lieu après 1 000 kilomètres supplémentaires ou bien 1 an après la dernière inspection (au premier des termes échus). Le plan de maintenance est disponible dans les listes d'inspection au chapitre 33.

Après une sollicitation extrême, par ex. pendant des vacances au cours desquelles le produit a été exposé au sable, à l'eau de mer ou à la neige, il est recommandé, pour des raisons de sécurité, de le confier à votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation pour un nettoyage approfondi supplémentaire et une inspection.

Il est indispensable d'apporter la preuve de l'exécution des mesures de maintenance pour conserver ses droits à garantie. Il convient d'apporter la preuve de l'élimination de tout défaut constaté dans le cadre des travaux de maintenance.

Même si votre produit ne présente aucune trace d'usure, dommage ou dysfonctionnement visibles, vous devez réaliser des contrôles techniques réguliers sur votre produit, conformément au plan de maintenance.

25.3 Justificatifs de maintenance

Pour apporter la preuve des maintenances, vous pouvez utiliser les listes d'inspection au chapitre 33. Conservez impérativement tous les justificatifs / rapports SAV comme preuve et demandez un justificatif pour tous travaux d'entretien non effectués par le fabricant.

Merci d'apporter ce mode d'emploi / carnet d'entretien à chaque maintenance.

26 Élimination et recyclage

À la fin de sa durée de vie, le produit peut être renvoyé à PRO ACTIV ou à votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation pour son élimination correcte dans le respect de l'environnement.

L'élimination ou le recyclage doit être effectué par une société d'élimination ou un office d'élimination public.

Différentes prescriptions peuvent également s'appliquer sur site en ce qui concerne l'élimination ou le recyclage. Celles-ci doivent être définies lors de l'élimination et respectées (le nettoyage et la désinfection du produit avant l'élimination peuvent également en faire partie). Respectez également les prescriptions locales particulières valables pour l'élimination du système de propulsion et de la batterie.

La section suivante décrit les matériaux pour l'élimination et le recyclage du produit et de son emballage :

Aluminium : Cadre, jantes

Acier : Points de fixation, vis, écrous

Plastique : Poignées, pneumatiques, sachets d'emballage, coffre de batterie

Cuivre : Câbles et composants électriques du système de propulsion

Lithium : Batterie

Carton / Papier : Emballage



Conformément à la directive WEEE, les appareils électriques et électroniques doivent être séparés des déchets courants et remis au

centre de recyclage prévu par les pouvoirs publics pour leur élimination. L'élimination réglementaire sert à prévenir les dommages potentiels pour l'environnement et la santé. Cette directive est valable uniquement pour les appareils installés ou vendus dans l'UE. D'autres réglementations peuvent être en vigueur en dehors de l'Union européenne.

27 Recyclage

Si le produit a été mis à votre disposition par votre organisme payeur et si vous n'en avez plus besoin, vous devez en informer votre caisse d'assurance-maladie ou votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation. Votre produit peut alors être recyclé de façon simple et économique.

Avant réutilisation, le produit doit passer un contrôle de sécurité technique auprès de la société PRO ACTIV ou d'un revendeur spécialisé en matériel de réadaptation. En plus des consignes figurant au chapitre 24 (Nettoyage et entretien), il convient de procéder, avant le recyclage, à un nettoyage approfondi des poignées, de tous les éléments de commande et du compartiment des batteries.

Avant de réutiliser le produit, il doit être préparé avec soin. Toutes les surfaces avec lesquelles l'utilisateur entre en contact doivent être vaporisées avec un agent désinfectant adapté aux dispositifs médicaux. Pour ce faire, utilisez un agent désinfectant liquide à base d'alcool pour une désinfection rapide sans résidu (par ex. Exporit 4712) et respectez le mode d'emploi de l'agent désinfectant.

Ces préparatifs sont réalisés dans le cadre du contrôle de sécurité technique par la société PRO ACTIV ou par le revendeur spécialisé en matériel de réadaptation. Ce contrôle de sécurité technique **doit** s'effectuer à l'initiative de l'organisme payeur.

Par ailleurs, des composants peuvent être adaptés ou remplacés sur le système de construction en raison de l'usure et des adaptations au nouvel utilisateur.

28 Garantie

La société PRO ACTIV garantit que le produit est exempt de tout défaut au moment de sa remise. Les prétentions à garantie expirent 24 mois après la date de livraison du produit.

De plus amples informations sont disponibles dans les conditions générales de vente de la société PRO ACTIV sur le site www.proactiv-gmbh.eu/fr/.

Pour en savoir plus sur la garantie du système de propulsion, veuillez consulter le mode d'emploi du fabricant du système de propulsion.

Les droits en garantie sont annulés si une réparation ou un remplacement du produit ou

d'une pièce est nécessaire pour les raisons suivantes :

- usure normale de composants tels que batteries, poignées, pneus, freins, etc.,
- le produit n'a pas été entretenu conformément au plan de maintenance de la société PRO ACTIV,
- le produit ou une partie du produit a été endommagé par négligence, accident ou utilisation inappropriée,
- le produit a été mis en service et utilisé contrairement aux instructions du présent mode d'emploi,
- les réparations ou autres travaux ont été réalisés par des personnes non agréées,
- des pièces non d'origine ont été installées ou intégrées au produit ou le produit a été modifié d'une autre manière.



Toute modification sur le produit non autorisée expressément par PRO ACTIV entraîne l'invalidité de la garantie. De telles modifications peuvent entraîner des risques incalculables pour la sécurité et ne sont donc pas admises.

29 Responsabilité

La société PRO ACTIV n'engage pas sa responsabilité de fabricant quant à la sécurité du produit lorsque :

- le produit a été manipulé de manière incorrecte,
- le produit n'a pas été entretenu conformément au plan de maintenance de la société PRO ACTIV,
- le produit a été mis en service et utilisé contrairement aux instructions du présent mode d'emploi,
- les réparations ou autres travaux ont été réalisés par des personnes non autorisées,
- des pièces non d'origine ont été installées ou intégrées au produit, ou le produit a été modifié d'une autre manière,
- des modifications ont été entreprises sur le logiciel.

De plus amples informations sont disponibles dans les conditions générales de vente de la société PRO ACTIV, sur www.proactiv-gmbh.eu/fr/.

30 Annexe : Couples de serrage et indications sur le blocage

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les couples de serrage pour les vis sans tête avec un filetage métrique (valable en absence de valeurs différentes sur les dessins, les instructions de montage ou le mode d'emploi !) :

Dimensions	Couple de serrage Ma en Nm en fonction de solidité de la vis	
	Solidité 8.8 (par ex. vis à tête cylindrique)	Solidité 10.9 (par ex. vis à tête bombée)
M4	2,1	3,1
M5	4,2	6,1
M6	7,3	11
M8	17	26
M10	34	51
M12	59	87
M10 x 1	36	53

Indications sur le blocage: Toutes les vis des produits PRO ACTIV doivent être bloquées avec un frein-filet de « résistance moyenne » (par ex. Weicon AN302-43) dans la mesure où aucune sûreté de serrage n'est prévue sur les assemblages vissés ou qu'une lubrification est prescrite avec de la graisse ou de la pâte à base de cuivre.

Dans les tableaux suivants, vous trouvez les outils et les produits d'entretien pour votre produit PRO ACTIV :

Outil	Numéro de commande
Kit d'entretien pour fauteuils roulants et handbikes PRO ACTIV Pâte de montage (seringue de dosage 10 g), huile Neoval (spray 100 ml), frein-filet résistance moyenne (système de stylo 10 ml), nettoyant de surface (spray 150 ml), graisse électroconductrice (tube 50 ml)	8000 900 026

31 Annexe : Passeport pour les dispositifs médicaux / certificat de formation

Données du produit :

Numéro de série : **SN** _____ Numéro(s) de clé : _____

Coordonnées du client :

Nom, prénom : _____

Adresse : _____

Code postal, ville : _____

Téléphone : _____

Organisme payeur : _____

Formation réalisée par :

☐ Revendeur spécialisé en matériel de réadaptation

☐ Service commercial PRO ACTIV/ conseiller produit

Cachet / Date / Signature du revendeur spécialisé en matériel de réadaptation

Certificat de formation

Je (nous) certifie (certifions) avoir été initié(s) au maniement du produit mentionné ci-dessus conformément au procès-verbal de réception correspondant et informé(s) des éventuelles erreurs de manœuvre. J'ai (nous avons) été informé(s) des situations qui requièrent l'aide d'une personne auxiliaire. Le mode d'emploi m'a (nous a) été remis.

Formateur

Nom, date, signature _____

1. Personne formée

Nom, date, signature _____

2. Personne formée

Nom, date, signature _____

3. Personne formée

Nom, date, signature _____

Dans le cas d'utilisateurs mineurs ou n'agissant pas sous leur responsabilité propre, les personnes investies de l'autorité parentale / en charge de l'utilisateur / responsables sont tenues d'être initiées à l'utilisation de l'engin. Ceci doit être attesté par une signature. Ces données sont enregistrées dans le système de retour d'information de la société PRO ACTIV Reha-Technik GmbH, fabricant du produit mentionné ci-dessus, et gérées conformément au §16 de la BDSG (loi allemande sur la confidentialité des données).

32 Annexe : Procès-verbal de réception

32.1 Critères requis pour l'autorisation d'utilisation

Thèmes	effectué / rempli	Remarques
Selon sa propre appréciation et sur la base des informations reçues de la part du client concernant les restrictions liées à son handicap, le produit est adapté au client.		
L'utilisation envisagée par le client est en parfaite adéquation avec l'utilisation conforme décrite dans le mode d'emploi (cf. chapitre Utilisation conforme).		
L'équipement du produit est adapté pour permettre au client une utilisation sûre avec un minimum de risques.		
Le client a été informé des prescriptions légales applicables du Code de la Route.		
L'aptitude à la conduite de l'utilisateur a été testée dans le cadre d'un essai dans des situations de conduite complexes et jugée satisfaisante (cf. liste d'inspection à la page suivante).		
Selon ses propres indications ou celles de son représentant légal ou des personnes investies de l'autorité parentale et d'après l'appréciation de la personne agréée en charge de la formation, l'utilisateur est capable de répondre pleinement aux exigences de la circulation routière et de réagir en conséquence. Cette aptitude au maniement, qui constitue également un moyen de limiter le risque à un niveau acceptable pour l'utilisateur et les autres usagers de la route, tient compte sans aucune restriction de la maladie / l'infirmité existante.		
Le client a été informé qu'il a l'obligation, à l'apparition de tout changement influençant l'aptitude à la conduite, de demander l'avis d'un médecin avant de poursuivre l'utilisation du produit.		
Le mode d'emploi, et plus particulièrement toutes les mises en garde et consignes de sécurité qu'il contient, a été expliqué en détail dans le cadre de la formation, compris par l'utilisateur, puis remis à ce dernier.		

Le produit ne peut être utilisé que si tous les thèmes abordés dans la rubrique « Critères requis pour l'autorisation d'utilisation » ont été remplis par l'utilisateur et si tous les points de la rubrique « Liste d'inspection pour la formation de l'utilisateur » ont été cochés.

32.2 Liste d'inspection pour la formation de l'utilisateur

Thèmes	effectué / rempli
Les réglementations applicables dans le cadre de la circulation sur la voie publique ont été expliquées.	
L'ensemble des éléments de commande mécaniques a été expliqué et leur fonctionnement a fait l'objet d'une démonstration.	
L'adaptation de l'adaptateur sur le fauteuil roulant et le retrait de l'adaptateur du fauteuil roulant ont fait l'objet d'une démonstration. L'utilisateur et/ou une tierce personne ont ensuite effectué eux-mêmes l'opération.	
L'adaptation du produit sur le fauteuil roulant et le dételage ont fait l'objet d'une démonstration. L'utilisateur et/ou une tierce personne ont ensuite effectué eux-mêmes l'opération.	
L'adaptation de l'extension d'empattement sur le fauteuil roulant, si existante, a fait l'objet d'une démonstration. L'utilisateur et/ou une tierce personne ont ensuite effectué eux-mêmes l'opération.	
Le repositionnement des roues d'entraînement du fauteuil roulant, de la position standard dans les manchons de l'extension d'empattement, si existante, a fait l'objet d'une démonstration. L'utilisateur et/ou une tierce personne ont ensuite effectué eux-mêmes l'opération.	
Le mode de fonctionnement de la béquille a fait l'objet d'une démonstration. L'utilisateur et/ou une tierce personne l'ont ensuite testé eux-mêmes.	
L'utilisation et les réglages de base de l'écran ont fait l'objet d'une démonstration. L'utilisateur et/ou une tierce personne les ont ensuite testés eux-mêmes.	
L'assistance à la conduite/l'auxiliaire de poussée, si existants, on fait l'objet d'une démonstration. L'utilisateur et/ou une tierce personne les ont ensuite testés eux-mêmes.	
Le mode de fonctionnement et les réactions du système de propulsion à différents réglages ont fait l'objet d'une démonstration. L'utilisateur et/ou une tierce personne les ont ensuite testés eux-mêmes.	
Le retrait et l'insertion des batteries (des deux côtés en présence d'un support de double batterie) ainsi que la manipulation du dispositif de changement de position ont fait l'objet d'une démonstration. L'utilisateur et/ou une tierce personne les ont ensuite testés eux-mêmes.	
Le maniement et la mise en charge des batteries ainsi que les fonctions du chargeur ont fait l'objet d'une démonstration. L'utilisateur et/ou une tierce personne les ont ensuite testés eux-mêmes. Les consignes relatives à la mise en charge des batteries en cas de non-utilisation/stockage prolongés du produit jouent ici aussi un rôle essentiel.	
La commande du frein stationnement et des freins de service a fait l'objet d'une démonstration. L'utilisateur et/ou une tierce personne l'ont ensuite testée eux-mêmes.	
La commande et le mode de fonctionnement du dérailleur ont fait l'objet d'une démonstration. L'utilisateur et/ou une tierce personne les ont ensuite testés eux-mêmes.	
La commande et le mode de fonctionnement de la sonnette, si existante, ont fait l'objet d'une démonstration. L'utilisateur et/ou une tierce personne les ont ensuite testés eux-mêmes.	
La commande de l'éclairage, si existant, a fait l'objet d'une démonstration. L'utilisateur et/ou une tierce personne l'ont ensuite testée eux-mêmes.	
Le démontage et le montage du porte-bagage ont fait l'objet d'une démonstration. L'utilisateur et/ou une tierce personne les ont ensuite testés eux-mêmes.	
Essai de conduite : marche avant et, éventuellement, marche arrière	
Essai de conduite : démarrage sur le plat, puis en montée et en descente	
Essai de conduite : freinage à bloc à vitesse maximale	
Les conseils d'entretien, de nettoyage et de maintenance du produit ont été donnés et compris par l'utilisateur et/ou une tierce personne.	
Les conseils sur les roues, en ce qui concerne la pression des pneus et la profondeur des profils, ont été donnés et compris par l'utilisateur et/ou une tierce personne.	
Les conseils de contrôle régulier des freins ont été donnés et compris par l'utilisateur et/ou une tierce personne.	
Les conseils sur le contrôle du dérailleur, y compris les câbles et conduites, et sur la maintenance de la chaîne ont été donnés et compris par l'utilisateur et/ou une tierce personne.	
Le contenu des modes d'emploi de PRO ACTIV et des fabricants des autres composants (le cas échéant) a été entièrement passé en revue, avec une initiation au produit à l'appui, et compris par l'utilisateur et/ou une tierce personne.	

33 Annexe : Listes d'inspection

Première inspection : Après 1 000 km ou 1 an

Numéro de série : SN _____	OK / effectué	pas OK	corrigé
Kilométrage : _____			
Contrôle de la fixation correcte de toutes les vis et de tous les éléments de fixation et, si nécessaire, remplacement (en particulier : vis à tête bombée M8x35 des axes de rotation des poignées des manivelles), contrôle et réglage du levier de serrage à excentrique de l'axe de pédalier	☐	☐	☐
Nettoyage et lubrification / graissage de toutes les articulations et tous les paliers	☐	☐	☐
Contrôle visuel pour vérifier la présence d'éventuelles fissures, déformations, etc. sur le châssis et les pièces rapportées.	☐	☐	☐
Contrôle de fonctionnement et de sécurité des freins et si nécessaire remplacement du liquide de frein, des garnitures de frein, câbles de frein	☐	☐	☐
Contrôle, ajustage, nettoyage et lubrification des composants du dérailleur, contrôle du renvoi de chaîne du porte-bagage (si existant), contrôle de la tension de la chaîne, contrôle de l'usure des guide-chaîne	☐	☐	☐
Contrôle des connexions électriques et de l'efficacité des batteries	☐	☐	☐
Contrôle des paramètres de commande et capacité de fonctionnement du système de propulsion, si nécessaire mise à jour du logiciel	☐	☐	☐
Contrôle de la tension des rayons de la roue d'entraînement et, si nécessaire, correction de la tension/centrage, contrôle du serrage correct de l'écrou d'essieu de la roue d'entraînement (couple de serrage pour Shimano : 40 Nm)	☐	☐	☐
Contrôle de fonctionnement et de sécurité de la roue d'entraînement et, si nécessaire, remplacement des pneumatiques sur le produit	☐	☐	☐
Contrôle de fonctionnement et de sécurité sur l'éclairage (le cas échéant), la direction et l'adaptation sur le produit et le ou les fauteuils roulants adaptés	☐	☐	☐
Contrôle de fonctionnement et de sécurité de l'adaptateur	☐	☐	☐
Essai de conduite/ Test de fonctionnement	☐	☐	☐

OK / effectué = OK | pas OK = pas OK | corrigé = problème résolu

Remarques :

Revendeur spécialisé en matériel de réadaptation :

Interlocuteur Nom et prénom :

Cachet :

Date/signature

Tous les justificatifs d'inspection doivent être conservés et transmis à PRO ACTIV en cas de recours à la garantie.
Recommandation : envoyez la liste d'inspection au format PDF à PRO ACTIV immédiatement après l'inspection afin qu'elle puisse être associée au numéro de série et soit directement disponible en cas de dossier.

Inspection de suivi : Après 1000 km supplémentaires ou 1 an après la dernière inspection ou après une sollicitation particulière

Numéro de série : SN _____ Kilométrage : _____		OK / effectué	pas OK	corrigé
Contrôle de la fixation correcte de toutes les vis et de tous les éléments de fixation et, si nécessaire, remplacement (en particulier : vis à tête bombée M8x35 des axes de rotation des poignées des manivelles), contrôle et réglage du levier de serrage à excentrique de l'axe de pédalier	☐	☐	☐	
Nettoyage et lubrification / graissage de toutes les articulations et tous les paliers	☐	☐	☐	
Contrôle visuel pour vérifier la présence d'éventuelles fissures, déformations, etc. sur le châssis et les pièces rapportées.	☐	☐	☐	
Contrôle de fonctionnement et de sécurité des freins et si nécessaire remplacement du liquide de frein, des garnitures de frein, câbles de frein	☐	☐	☐	
Contrôle, ajustage, nettoyage et lubrification des composants du dérailleur, contrôle du renvoi de chaîne du porte-bagage (si existant), contrôle de la tension de la chaîne, contrôle de l'usure des guide-chaîne	☐	☐	☐	
Contrôle des connexions électriques et de l'efficacité des batteries	☐	☐	☐	
Contrôle des paramètres de commande et capacité de fonctionnement du système de propulsion, si nécessaire mise à jour du logiciel	☐	☐	☐	
Contrôle de la tension des rayons de la roue d'entraînement et, si nécessaire, correction de la tension/centrage, contrôle du serrage correct de l'écrou d'essieu de la roue d'entraînement (couple de serrage pour Shimano : 40 Nm)	☐	☐	☐	
Contrôle de fonctionnement et de sécurité de la roue d'entraînement et, si nécessaire, remplacement des pneumatiques sur le produit	☐	☐	☐	
Contrôle de fonctionnement et de sécurité sur l'éclairage (le cas échéant), la direction et l'adaptation sur le produit et le ou les fauteuils roulants adaptés	☐	☐	☐	
Contrôle de fonctionnement et de sécurité de l'adaptateur	☐	☐	☐	
Essai de conduite/ Test de fonctionnement	☐	☐	☐	

OK / effectué = OK | pas OK = pas OK | corrigé = problème résolu

Remarques :

Revendeur spécialisé en matériel de réadaptation : Interlocuteur Nom et prénom : 	Cachet : Date/signature
---	--

Tous les justificatifs d'inspection doivent être conservés et transmis à PRO ACTIV en cas de recours à la garantie.
Recommandation : envoyez la liste d'inspection au format PDF à PRO ACTIV immédiatement après l'inspection afin qu'elle puisse être associée au numéro de série et soit directement disponible en cas de dossier.

Numéro de série : SN _____ Kilométrage : _____		OK / effectué	pas OK	corrigé
Contrôle de la fixation correcte de toutes les vis et de tous les éléments de fixation et, si nécessaire, remplacement (en particulier : vis à tête bombée M8x35 des axes de rotation des poignées des manivelles), contrôle et réglage du levier de serrage à excentrique de l'axe de pédalier	☐	☐	☐	
Nettoyage et lubrification / graissage de toutes les articulations et tous les paliers	☐	☐	☐	
Contrôle visuel pour vérifier la présence d'éventuelles fissures, déformations, etc. sur le châssis et les pièces rapportées.	☐	☐	☐	
Contrôle de fonctionnement et de sécurité des freins et si nécessaire remplacement du liquide de frein, des garnitures de frein, câbles de frein	☐	☐	☐	
Contrôle, ajustage, nettoyage et lubrification des composants du dérailleur, contrôle du renvoi de chaîne du porte-bagage (si existant), contrôle de la tension de la chaîne, contrôle de l'usure des guide-chaîne	☐	☐	☐	
Contrôle des connexions électriques et de l'efficacité des batteries	☐	☐	☐	
Contrôle des paramètres de commande et capacité de fonctionnement du système de propulsion, si nécessaire mise à jour du logiciel	☐	☐	☐	
Contrôle de la tension des rayons de la roue d'entraînement et, si nécessaire, correction de la tension/centrage, contrôle du serrage correct de l'écrou d'essieu de la roue d'entraînement (couple de serrage pour Shimano : 40 Nm)	☐	☐	☐	
Contrôle de fonctionnement et de sécurité de la roue d'entraînement et, si nécessaire, remplacement des pneumatiques sur le produit	☐	☐	☐	
Contrôle de fonctionnement et de sécurité sur l'éclairage (le cas échéant), la direction et l'adaptation sur le produit et le ou les fauteuils roulants adaptés	☐	☐	☐	
Contrôle de fonctionnement et de sécurité de l'adaptateur	☐	☐	☐	
Essai de conduite/ Test de fonctionnement	☐	☐	☐	

Remarques :

Revendeur spécialisé en matériel de réadaptation : 	Cachet :
Interlocuteur Nom et prénom : 	

42

Inspection de suivi : Après 1000 km supplémentaires ou 1 an après la dernière inspection ou après une sollicitation particulière

Numéro de série : SN _____ Kilométrage : _____		OK / effectué	pas OK	corrigé
Contrôle de la fixation correcte de toutes les vis et de tous les éléments de fixation et, si nécessaire, remplacement (en particulier : vis à tête bombée M8x35 des axes de rotation des poignées des manivelles), contrôle et réglage du levier de serrage à excentrique de l'axe de pédalier	☐	☐	☐	
Nettoyage et lubrification / graissage de toutes les articulations et tous les paliers	☐	☐	☐	
Contrôle visuel pour vérifier la présence d'éventuelles fissures, déformations, etc. sur le châssis et les pièces rapportées.	☐	☐	☐	
Contrôle de fonctionnement et de sécurité des freins et si nécessaire remplacement du liquide de frein, des garnitures de frein, câbles de frein	☐	☐	☐	
Contrôle, ajustage, nettoyage et lubrification des composants du dérailleur, contrôle du renvoi de chaîne du porte-bagage (si existant), contrôle de la tension de la chaîne, contrôle de l'usure des guide-chaîne	☐	☐	☐	
Contrôle des connexions électriques et de l'efficacité des batteries	☐	☐	☐	
Contrôle des paramètres de commande et capacité de fonctionnement du système de propulsion, si nécessaire mise à jour du logiciel	☐	☐	☐	
Contrôle de la tension des rayons de la roue d'entraînement et, si nécessaire, correction de la tension/centrage, contrôle du serrage correct de l'écrou d'essieu de la roue d'entraînement (couple de serrage pour Shimano : 40 Nm)	☐	☐	☐	
Contrôle de fonctionnement et de sécurité de la roue d'entraînement et, si nécessaire, remplacement des pneumatiques sur le produit	☐	☐	☐	
Contrôle de fonctionnement et de sécurité sur l'éclairage (le cas échéant), la direction et l'adaptation sur le produit et le ou les fauteuils roulants adaptés	☐	☐	☐	
Contrôle de fonctionnement et de sécurité de l'adaptateur	☐	☐	☐	
Essai de conduite/ Test de fonctionnement	☐	☐	☐	

OK / effectué = OK | pas OK = pas OK | corrigé = problème résolu

Remarques :

Revendeur spécialisé en matériel de réadaptation : Interlocuteur Nom et prénom : 	Cachet : Date/signature
---	---

Tous les justificatifs d'inspection doivent être conservés et transmis à PRO ACTIV en cas de recours à la garantie.
Recommandation : envoyez la liste d'inspection au format PDF à PRO ACTIV immédiatement après l'inspection afin qu'elle puisse être associée au numéro de série et soit directement disponible en cas de dossier.

Inspection de suivi : Après 1000 km supplémentaires ou 1 an après la dernière inspection ou après une sollicitation particulière

Numéro de série : SN _____		OK /	pas OK	corrigé
Kilométrage : _____		effectué		
Contrôle de la fixation correcte de toutes les vis et de tous les éléments de fixation et, si nécessaire, remplacement (en particulier : vis à tête bombée M8x35 des axes de rotation des poignées des manivelles), contrôle et réglage du levier de serrage à excentrique de l'axe de pédalier	☐	☐	☐	☐
Nettoyage et lubrification / graissage de toutes les articulations et tous les paliers	☐	☐	☐	☐
Contrôle visuel pour vérifier la présence d'éventuelles fissures, déformations, etc. sur le châssis et les pièces rapportées.	☐	☐	☐	☐
Contrôle de fonctionnement et de sécurité des freins et si nécessaire remplacement du liquide de frein, des garnitures de frein, câbles de frein	☐	☐	☐	☐
Contrôle, ajustage, nettoyage et lubrification des composants du dérailleur, contrôle du renvoi de chaîne du porte-bagage (si existant), contrôle de la tension de la chaîne, contrôle de l'usure des guide-chaîne	☐	☐	☐	☐
Contrôle des connexions électriques et de l'efficacité des batteries	☐	☐	☐	☐
Contrôle des paramètres de commande et capacité de fonctionnement du système de propulsion, si nécessaire mise à jour du logiciel	☐	☐	☐	☐
Contrôle de la tension des rayons de la roue d'entraînement et, si nécessaire, correction de la tension/centrage, contrôle du serrage correct de l'écrou d'essieu de la roue d'entraînement (couple de serrage pour Shimano : 40 Nm)	☐	☐	☐	☐
Contrôle de fonctionnement et de sécurité de la roue d'entraînement et, si nécessaire, remplacement des pneumatiques sur le produit	☐	☐	☐	☐
Contrôle de fonctionnement et de sécurité sur l'éclairage (le cas échéant), la direction et l'adaptation sur le produit et le ou les fauteuils roulants adaptés	☐	☐	☐	☐
Contrôle de fonctionnement et de sécurité de l'adaptateur	☐	☐	☐	☐
Essai de conduite/ Test de fonctionnement	☐	☐	☐	☐

OK / effectué = OK | pas OK = pas OK | corrigé = problème résolu

Remarques :

Revendeur spécialisé en matériel de réadaptation :

Interlocuteur Nom et prénom :

Cachet :

Date/signature

Tous les justificatifs d'inspection doivent être conservés et transmis à PRO ACTIV en cas de recours à la garantie.
Recommandation : envoyez la liste d'inspection au format PDF à PRO ACTIV immédiatement après l'inspection afin qu'elle puisse être associée au numéro de série et soit directement disponible en cas de dossier.

Inspection de suivi : Après 1000 km supplémentaires ou 1 an après la dernière inspection ou après une sollicitation particulière

Numéro de série : SN _____ Kilométrage : _____		OK / effectué	pas OK	corrigé
Contrôle de la fixation correcte de toutes les vis et de tous les éléments de fixation et, si nécessaire, remplacement (en particulier : vis à tête bombée M8x35 des axes de rotation des poignées des manivelles), contrôle et réglage du levier de serrage à excentrique de l'axe de pédalier		☐	☐	☐
Nettoyage et lubrification / graissage de toutes les articulations et tous les paliers		☐	☐	☐
Contrôle visuel pour vérifier la présence d'éventuelles fissures, déformations, etc. sur le châssis et les pièces rapportées.		☐	☐	☐
Contrôle de fonctionnement et de sécurité des freins et si nécessaire remplacement du liquide de frein, des garnitures de frein, câbles de frein		☐	☐	☐
Contrôle, ajustage, nettoyage et lubrification des composants du dérailleur, contrôle du renvoi de chaîne du porte-bagage (si existant), contrôle de la tension de la chaîne, contrôle de l'usure des guide-chaîne		☐	☐	☐
Contrôle des connexions électriques et de l'efficacité des batteries		☐	☐	☐
Contrôle des paramètres de commande et capacité de fonctionnement du système de propulsion, si nécessaire mise à jour du logiciel		☐	☐	☐
Contrôle de la tension des rayons de la roue d'entraînement et, si nécessaire, correction de la tension/centrage, contrôle du serrage correct de l'écrou d'essieu de la roue d'entraînement (couple de serrage pour Shimano : 40 Nm)		☐	☐	☐
Contrôle de fonctionnement et de sécurité de la roue d'entraînement et, si nécessaire, remplacement des pneumatiques sur le produit		☐	☐	☐
Contrôle de fonctionnement et de sécurité sur l'éclairage (le cas échéant), la direction et l'adaptation sur le produit et le ou les fauteuils roulants adaptés		☐	☐	☐
Contrôle de fonctionnement et de sécurité de l'adaptateur		☐	☐	☐
Essai de conduite/ Test de fonctionnement		☐	☐	☐

OK / effectué = OK | pas OK = pas OK | corrigé = problème résolu

Remarques :

Revendeur spécialisé en matériel de réadaptation :

Interlocuteur Nom et prénom :

Cachet :

Date/signature

Tous les justificatifs d'inspection doivent être conservés et transmis à PRO ACTIV en cas de recours à la garantie.
Recommandation : envoyez la liste d'inspection au format PDF à PRO ACTIV immédiatement après l'inspection afin qu'elle puisse être associée au numéro de série et soit directement disponible en cas de dossier.

Numéro de série : SN _____ Kilométrage : _____		OK / effectué	pas OK	corrigé
Contrôle de la fixation correcte de toutes les vis et de tous les éléments de fixation et, si nécessaire, remplacement (en particulier : vis à tête bombée M8x35 des axes de rotation des poignées des manivelles), contrôle et réglage du levier de serrage à excentrique de l'axe de pédalier	☐	☐	☐	
Nettoyage et lubrification / graissage de toutes les articulations et tous les paliers	☐	☐	☐	
Contrôle visuel pour vérifier la présence d'éventuelles fissures, déformations, etc. sur le châssis et les pièces rapportées.	☐	☐	☐	
Contrôle de fonctionnement et de sécurité des freins et si nécessaire remplacement du liquide de frein, des garnitures de frein, câbles de frein	☐	☐	☐	
Contrôle, ajustage, nettoyage et lubrification des composants du dérailleur, contrôle du renvoi de chaîne du porte-bagage (si existant), contrôle de la tension de la chaîne, contrôle de l'usure des guide-chaîne	☐	☐	☐	
Contrôle des connexions électriques et de l'efficacité des batteries	☐	☐	☐	
Contrôle des paramètres de commande et capacité de fonctionnement du système de propulsion, si nécessaire mise à jour du logiciel	☐	☐	☐	
Contrôle de la tension des rayons de la roue d'entraînement et, si nécessaire, correction de la tension/centrage, contrôle du serrage correct de l'écrou d'essieu de la roue d'entraînement (couple de serrage pour Shimano : 40 Nm)	☐	☐	☐	
Contrôle de fonctionnement et de sécurité de la roue d'entraînement et, si nécessaire, remplacement des pneumatiques sur le produit	☐	☐	☐	
Contrôle de fonctionnement et de sécurité sur l'éclairage (le cas échéant), la direction et l'adaptation sur le produit et le ou les fauteuils roulants adaptés	☐	☐	☐	
Contrôle de fonctionnement et de sécurité de l'adaptateur	☐	☐	☐	
Essai de conduite/ Test de fonctionnement	☐	☐	☐	

Remarques :

Revendeur spécialisé en matériel de réadaptation : Interlocuteur Nom et prénom : 	Cachet : Date/signature
---	---

46

Votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation :



PRO ACTIV Reha-Technik GmbH

Im Hofstätt 11

D-72359 Dotternhausen – Allemagne

Tél +49 7427 9480-0

Fax +49 7427 9480-7025

E-mail : info@proactiv-gmbh.de

www.proactiv-gmbh.eu/fr/